



**CTB**

**AGENCE BELGE  
DE DÉVELOPPEMENT**

# **RAPPORT ANNUEL 2010**

## **PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'IRRIGATION DANS LA REGION DE TILLABERI (PDIT)**



# Table des matières

<b>FICHE PROJET .....</b>	<b>5</b>
<b>1 RÉSUMÉ.....</b>	<b>6</b>
<b>1.1 APERÇU DE L'INTERVENTION .....</b>	<b>7</b>
<b>1.2 RÉSUMÉ DES CRITÈRES DE QUALITÉ.....</b>	<b>8</b>
<b>1.3 POINTS SAILLANTS.....</b>	<b>9</b>
1.3.1 Points forts du programme.....	9
1.3.2 Points faibles.....	9
1.3.3 Opportunités et Perspectives.....	9
<b>1.4 LEÇONS APPRISSES ET RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>10</b>
<b>2 EVOLUTION DU CONTEXTE.....</b>	<b>11</b>
<b>3 ANALYSE DE L'INTERVENTION .....</b>	<b>12</b>
<b>3.1 ANCRAGE INSTITUTIONNEL ET MODALITÉS D'EXÉCUTION .....</b>	<b>12</b>
<b>3.2 OBJECTIF SPÉCIFIQUE .....</b>	<b>13</b>
3.2.1 Indicateurs.....	13
3.2.2 Analyse des progrès réalisés.....	14
3.2.3 Risques & hypothèses .....	14
3.2.4 Critères de qualité .....	14
3.2.5 Impact .....	15
3.2.6 Leçons apprises et recommandations .....	15
<b>3.3 RÉSULTAT 1 : LA MAÎTRISE DE L'EAU EST AMÉLIORÉE AU NIVEAU DES BASSINS DE PRODUCTION DANS LA RÉGION DE TILLABÉRI.....</b>	<b>16</b>
3.3.1 Indicateurs.....	16
3.3.2 Bilan activités .....	16
3.3.3 Analyse des progrès réalisés.....	17
3.3.4 Risques et hypothèses.....	18
3.3.5 Critères de qualité .....	18
3.3.6 Exécution budgétaire .....	19
3.3.7 Leçons apprises et recommandations .....	19
<b>3.4 RÉSULTAT 2 : DES ORGANISATIONS PAYSANNES SONT FORMÉES ET ENCADRÉES.....</b>	<b>20</b>
3.4.1 Indicateurs.....	20
3.4.2 Bilan activités .....	20
3.4.3 Analyse des progrès réalisés.....	21
3.4.4 Risques et hypothèses.....	21

3.4.5 Critères de qualité .....	21
3.4.6 Exécution budgétaire .....	22
3.4.7 Leçons apprises et recommandations .....	22
<b>3.5 RÉSULTAT 3 : LES PRODUCTIONS HORTICOLES ALIMENTAIRES SONT AMÉLIORÉES, TRANSFORMÉES, VALORISÉES ET COMMERCIALISÉES. ....</b>	<b>23</b>
3.5.1 Indicateurs.....	23
3.5.2 Bilan activités .....	23
3.5.3 Analyse des progrès réalisés.....	24
3.5.4 Risques et hypothèses.....	25
3.5.5 Critères de qualité .....	25
3.5.6 Exécution budgétaire .....	26
3.5.7 Leçons apprises et recommandations .....	26
<b>4 BÉNÉFICIAIRES .....</b>	<b>27</b>
<b>5 SUIVI DES DÉCISIONS PRISES PAR LA SMCL .....</b>	<b>28</b>
<b>6 ANNEXES.....</b>	<b>29</b>
6.1 CADRE LOGIQUE .....	30
6.2 ACTIVITÉS DE MONITORING ET D’ÉVALUATION.....	32
6.3 SITUATION BUDGÉTAIRE AU 31/12/2010.....	33
6.4 PLANIFICATION OPÉRATIONNELLE ÉTABLIE AU 1 <sup>ER</sup> TRIMESTRE 2011. ....	36

## LISTE DES ABREVIATIONS

AT	: Assistant Technique
BI	: Boutique d'Intrants
CCA	: Cellule de Coordination et d'Appui
CDA	: Chef de District Agricole
CEP	: Champ Ecole Paysan
CPS	: Centre de Prestation de Services
CS	: Convention Spécifique
CTR	: Comité Technique Régional
DACPOR	: Direction de l'Action Coopérative et de la Promotion des Organisations Rurales.
DDDA	: Direction Départementale du Développement Agricole
DNPGCA	: Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires.
DRDA	: Direction Régionale du Développement Agricole
DSA	: Direction des Statistiques Agricoles
DTF	: Dossier technique et Financier
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'Agriculture
FCMN-Niya	: Fédération des Coopératives Maraîchères du Niger
FIT	: Financial Information Tool.
GPT.	: Groupement
GR	: Génie Rural
IMF	: Institution de Micro Finances
INRAN	: Institut National de la Recherche Agronomique du Niger
JEP	: Jardin Ecole Paysan
LUCOP	: Programme de Lutte contre la Pauvreté (GTZ)
MAG/EL	: Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OP	: Organisation Paysanne
PDC	: Plan de Développement Communal
PDIT	: Projet de Développement de l'Irrigation dans la région de Tillabéri
PP	: Programme Pilote
PSEAU	: Projet de Sécurisation de l'Elevage et de l'Agriculture Péri Urbains
PVDT	: Projet de Valorisation des eaux dans les régions de Dosso et Tillabéri
RECA	: Réseau des Chambres d'Agriculture
SDGR	: Service Départemental du Génie Rural
SDR	: Stratégie de Développement Rural
SIG	: Système d'Information Géographique
SMCL	: Structure Mixte de Concertation Locale
SPCR	: Secrétariat Permanent du Code Rural
ST	: Services Techniques
STD	: Service Technique Déconcentré
UE	: Union Européenne
UGP	: Unité de Gestion de Projet.

## Fiche projet

### Projet de Développement de l'Irrigation dans la région de Tillabéri (PDIT)– Niger

Financé par	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Royaume de Belgique</li> <li>• Union Européenne</li> <li>• République du Niger</li> </ul>
Agence(s) d'Exécution	Agence Belge de Développement (CTB)
Ministère de Tutelle	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MAG/EL)
Code Navision (numéro d'intervention)	NER/ 0602211 / NER 090291T
Lieu(x) du Projet / Programme	Région de Tillabéri. Départements de Kollo, Say, Téra et Tillabéri
Date de signature de la Convention Spécifique	12/12/2007 pour une durée de 60 mois
Date de Démarrage du Projet	effectif le 01/05/2008
Date de fin du Projet	30/04/2012 (fin du financement UE/FF 31/10/2011)
Durée	Durée selon C.S : 60 mois / durée effective : 48 mois
Budget	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 4 000 000 € (2 623 828 000 FCFA) (contribution belge)</li> <li>• 2 024 521 € (1 327 998 721 FCFA) (UE / Food Facility)</li> </ul> <p>-----</p> <p>6 024 521 € (3 951 826 721 FCFA)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 400 000 € (262 382 800 FCFA) (contribution nigérienne / 50% valorisation des contributions du MAGEL + 50% contribution des bénéficiaires)</li> </ul>
Secteur(s) + code CAD	Ressources en eau à usage agricole - 31140
Régie / Cogestion/ Appui budgétaire	Cogestion (79%) / Régie (21%)
Taux d'exécution financier au 31/12/2010	35 % (51% en tenant compte des engagements).
Ordonnateur national	Le Secrétaire Général du MAG/EL
Responsable national	Marie-Claire HANOUNOU (Responsable)
Co-responsable CTB/ Assistant Technique CTB	Damien JONCKERS (Co-Responsable) / Alain GLIBERT (Coordinateur Technique) / Maxime PONCELET (Assistant Junior)
Co-ordonnateur	Le Représentant Résident de la CTB

# 1 Résumé

Le projet « Projet de Développement de l'Irrigation dans la région de Tillabéri (PDIT) » est un projet de coopération directe bilatérale entre le Gouvernement du Niger et le Royaume de Belgique. Une Convention Spécifique a été signée entre les deux parties en date du 12 décembre 2007. Le budget de la contribution belge s'élève à 4.000.000 d'euros.

Depuis le 1er Octobre 2009 et ce pour une période de 25 mois soit jusqu'au 31 Octobre 2011, le Projet PDIT bénéficie d'une allonge budgétaire de 2.024.521 euros de l'Union Européenne qui correspond à 50% du budget des activités programmées dans le délai de mise en œuvre de la Food Facility.

La contribution du Niger est estimée à 400.000 euros sous forme de la valorisation des apports du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (personnel mis à disposition, locaux) pour une moitié et de la contribution des bénéficiaires pour l'autre moitié.

**L'objectif global du PDIT est « la sécurité alimentaire est améliorée au Niger ».**

**L'objectif spécifique du PDIT est « La sécurité alimentaire et les revenus des populations de la région de Tillabéri sont améliorés par la pratique de l'irrigation ».**

L'atteinte de l'objectif spécifique permet au PDIT de contribuer durablement à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté dans la Région de Tillabéri. Pour y parvenir, la mise en œuvre du projet est orientée vers trois résultats principaux.

- Résultat 1 : « La maîtrise de l'eau est améliorée au niveau des bassins de production dans la région de Tillabéri »
- Résultat 2 : « Des organisations paysannes sont formées et encadrées »
- Résultat 3: « Les productions horticoles alimentaires sont améliorées, transformées, valorisées et commercialisées ».

Initialement, l'intervention du « Projet de Lutte contre l'insécurité alimentaire par le Développement de l'Irrigation dans la région de Tillabéri (PDIT) » sous financement du Royaume de Belgique s'était limitée aux bassins de production situés dans la vallée du fleuve Niger dans les Départements de Tillabéri, Téra, Kollo et Say afin de ne pas se disperser et d'utiliser avec efficacité et efficience le budget disponible.

Le financement complémentaire de l'Union Européenne a permis d'étendre la zone d'intervention aux communes éloignées du fleuve comme le montre la carte de la page suivante.

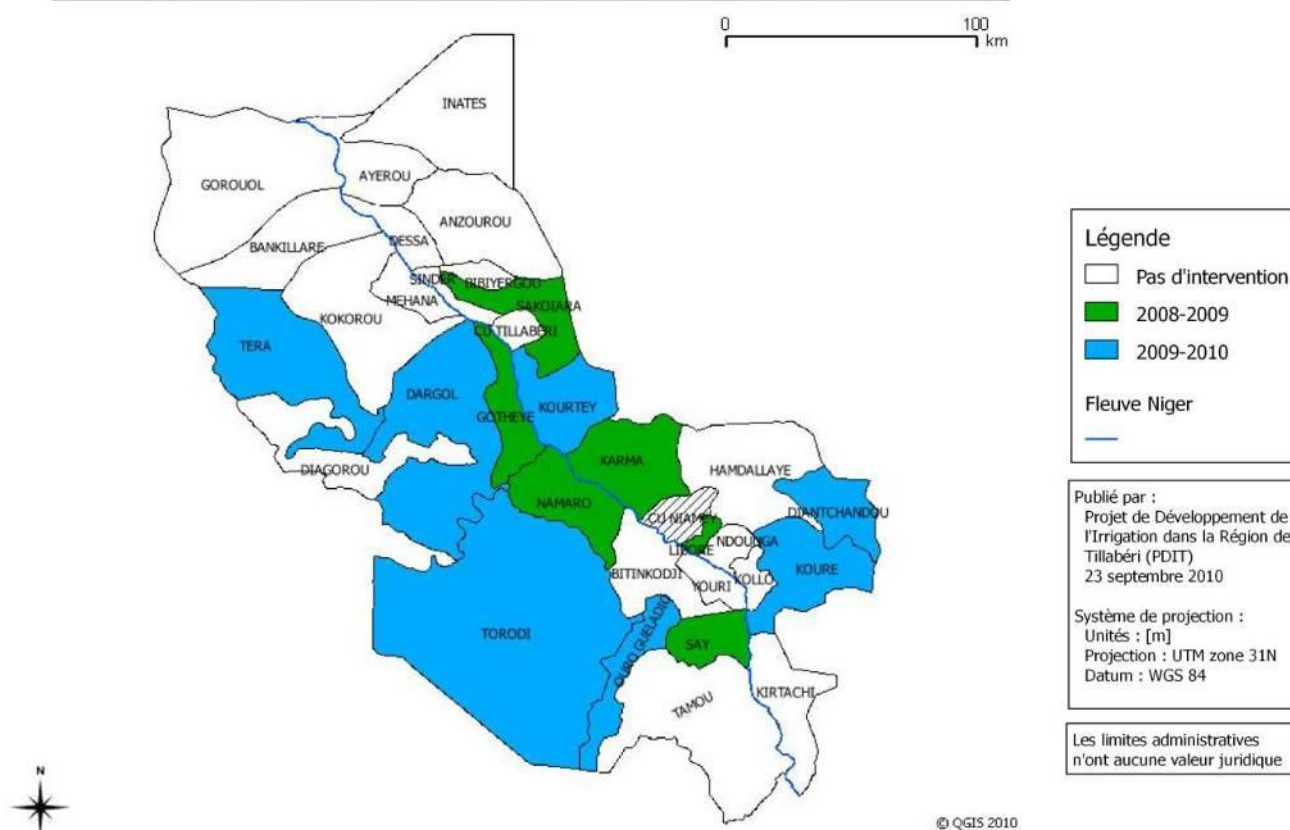
Les exploitant(e)s bénéficiaires sont des « ayant-droits » et/ou propriétaires des terrains qui, rassemblés en groupement avant le projet, s'efforcent de mettre en valeur, en saison sèche, des espaces favorables aux cultures maraîchères irriguées, même si la maîtrise de l'eau n'est pas totale.

Les groupes sociaux vulnérables sont ciblés en priorité.

**A la fin de l'année 2010, le projet appuyait 58 groupements répartis sur 53 sites représentant une superficie mise en valeur de 267 ha.**

Le nombre de bénéficiaires directs du projet s'élève à 4.031 producteurs dont environ 87 % de femmes.

## Communes d'intervention du PDIT entre 2008 et 2010



### 1.1 Aperçu de l'intervention

Ce rapport a pour but de présenter les activités mises en œuvre par le PDIT en 2010 dans le but d'atteindre chacun des résultats visés.

Il faut noter que certaines activités, liées à la campagne des cultures de contre-saison 2009/2010 avaient démarré au dernier trimestre de 2009.

- **Résultat 1 : « La maîtrise de l'eau est améliorée au niveau des bassins de production dans la région de Tillabéri »**

Sur ce plan, le PDIT a réalisé une série de travaux d'aménagements. Des travaux dits « d'urgence », entamés dès le début de la campagne 2009/2010 pour permettre la mise en valeur des sites avant d'entamer les travaux définitifs. Il s'agissait en priorité de réhabiliter des infrastructures déjà existantes et/ou d'installer des réseaux californiens de distribution. Les travaux d'aménagement définitifs ont ensuite débuté à partir du second trimestre 2010. Ces travaux ont consisté principalement à faciliter le puisage de l'eau et sa distribution d'autre part (par le biais de canaux en béton ou de réseaux californiens). Une part importante du budget des travaux a également été consacrée à la protection des sites au moyen de clôtures et de haies vives afin de protéger les cultures des dégâts régulièrement causés par la divagation des animaux.

- **Résultat 2 « Des organisations paysannes sont formées et encadrées »**

Au niveau de 22 groupements de producteurs, le PDIT a mis en place des activités d'appui-conseil pour la gestion de l'eau et la redynamisation du fonctionnement de ces groupements.

Un suivi régulier est également assuré depuis le mois de juin 2010 grâce aux quatre agents-relais recrutés par le projet. Une plus grande responsabilisation des OP faîtières a été rendue possible, en leur confiant par exemple l'approvisionnement en intrants agricoles de leurs membres.

- **Résultat 3 : « Les productions horticoles alimentaires sont améliorées, transformées, valorisées et commercialisées »**

Cette amélioration passe en premier lieu par la mise à disposition d'intrants de qualité, aussi bien au niveau des groupements de producteurs, afin de leur permettre de constituer un fonds de roulement, qu'au niveau des unions de groupements, via des boutiques d'intrants (BI), et des organisations faitières, comme déjà mentionné.

L'amélioration des productions passe également par le suivi et l'appui conseil agricole. Dans cette optique, le PDIT a chargé les agents des services déconcentrés de l'Agriculture (CDA) de mettre en place et suivre des Jardins Ecoles Paysans (JEP) au niveau des groupements. De plus, le PDIT a également travaillé sur l'amélioration de la conservation des produits horticoles via, entre autre, la réalisation d'aires de séchage.

Bien que le système de suivi-évaluation ne soit pas encore abouti, **il est possible d'observer et de relever des éléments encourageants**, à savoir entre autre, l'augmentation du nombre de sites touchés par le projet et des surfaces mises en valeur, la fourniture d'intrants de qualité ayant des impacts positifs en termes de production, ainsi que l'adhésion et la satisfaction affichée par une majorité des bénéficiaires.

Cependant, **en 2010, le projet a du également faire face à plusieurs difficultés** :

- La faible capacité technique et organisationnelle des entreprises et du bureau d'études qui a entraîné des retards importants et une exécution partielle des travaux d'aménagement de la première tranche et exigé un investissement significatif d'efforts pour le suivi (au détriment d'autres activités).
- Les changements institutionnels et politiques.
- La dégradation des conditions de sécurité, en particulier sur l'axe Tillabéri – frontière du Mali.
- Les aléas climatiques qui ont provoqué une sévère crise alimentaire suite au déficit pluviométrique en 2009 et une crue exceptionnelle du fleuve avec des inondations de sites en 2010.

Pour ces raisons, il ressort de ce rapport la volonté du PDIT de se concentrer sur les activités essentielles à l'atteinte de son objectif spécifique, c'est-à-dire les actions liées aux travaux d'aménagements, au renforcement des Organisations Paysannes (OP) et à l'amélioration de la production via la mise à disposition d'intrants et ainsi qu'aux actions d'appui-conseil agricole.

## 1.2 Résumé des critères de qualité.

Logique d'intervention	Pertinence	Effizienz	Efficacité	Durabilité
<b>Objectif Spécifique</b> : La sécurité alimentaire et les revenus des populations de la région de Tillabéri sont améliorés par la pratique de l'irrigation.	A <sup>1</sup>	C	C	D
<b>Résultat 1</b> : La maîtrise de l'eau est améliorée au niveau des bassins de production dans la Région de Tillabéri	A	C	C	C
<b>Résultat 2</b> : Des organisations paysannes sont formées et encadrées.	A	D	D	D
<b>Résultat 3</b> : Les productions horticoles alimentaires sont améliorées, transformées, valorisées et commercialisées.	A	B	B	C

	Budget	Dépenses totales par année (euros)			Total	Solde budget	Taux exécution
		2008	2009	2010			
Euros	6.024.521	250.841	570.348	1.309.405	2.130.594	3.893.927	35 % <sup>2</sup>
FCFA	3.951.826.720	164.540.909	374.123.763	858.913.375	1.397.578.048	2.554.248.673	

<sup>1</sup> A : Très satisfaisant, aucun effort supplémentaire n'est requis. B : Satisfaisant, davantage d'efforts doivent être fournis. C : insatisfaisant, prendre des mesures est nécessaire. D : très insatisfaisant, prendre des mesures est indispensable.

<sup>2</sup> Ce taux est de 51% si l'on tient compte des engagements au 31/12/2010.



## 1.3 Points saillants

### 1.3.1 Points forts du programme

- Bonne pertinence du projet :
  - i) zone à insécurité alimentaire
  - ii) groupe cible vulnérable
  - iii) cadre de la SDR- programme 11.
- Zone d'intervention relativement concentrée autour de Niamey.
- Les sites déjà équipés produisent des effets immédiatement ressentis. Les premières réalisations sont appréciées des bénéficiaires (bien que les effets /impacts ne soient pas mesurés/prouvés).
- Gestion financière sous contrôle.
- Bonne visibilité des réalisations actuelles.

### 1.3.2 Points faibles

- La formulation du projet a laissé beaucoup de questions en suspens.
- Retards accumulés par rapport à la programmation et très faible cadence d'exécution.
- Retards dans le volet « accompagnement socio-économique, » des OP.
- Peu de capitalisation des expériences antérieures.
- Faibles capacités des différents acteurs.
- Volet « valorisation /commercialisation » à peine entamé et solutions techniques restant à formaliser/mettre en œuvre : absence de vision globale et de stratégie opérationnelle.
- Mise en place tardive et partielle du dispositif interne de suivi évaluation.
- Dynamique d'équipe difficile.
- Peu/pas de stratégie de sortie de projet définie.

### 1.3.3 Opportunités et Perspectives

Il existe des opportunités :

- Intérêt des partenaires et des différents acteurs.
- Technologies simples et expériences passées du Niger en matière d'irrigation.
- Les procédures CTB permettent une grande souplesse dans la gestion budgétaire.

Mais aussi des risques, des inquiétudes et des interrogations :

- Dispersion des efforts due à l'approche systémique adoptée.
- Taux d'atteinte de résultats physiques insuffisant dans les délais prévus.
- Délai insuffisant pour assurer un accompagnement socio-économique efficace.
- Incertitudes sur l'appropriation des apports du projet par les bénéficiaires.
- Adhésion timide de certains acteurs.
- Faible durabilité des investissements après le projet.
- Interrogation sur le réalisme de certaines solutions organisationnelles et/ou techniques proposées par le projet et leur compatibilité avec les délais de mise en œuvre du projet.

## 1.4 Leçons apprises et recommandations

Plusieurs difficultés rencontrées par le projet ont pour origine la mauvaise analyse de l'environnement de l'intervention. Cette situation résulte en partie du fait que la phase de formulation a fait l'impasse sur un certain nombre de questions mais aussi d'un manque de circulation des informations et de capitalisation des expériences précédentes dans le même domaine d'intervention. Malgré le fait que le projet soit institutionnellement rattaché à une structure nationale, à savoir le MAGEL, et que plusieurs cadres expérimentés soient mis à sa disposition, les informations circulent difficilement, des activités identiques sont reproduites par plusieurs projets successifs (les études par exemple) et les mêmes erreurs sont répétées.

Implanté dans la région de Tillabéri, le projet n'a pas été en mesure de profiter des acquis et des synergies d'autres interventions de la CTB comme il aurait pu le faire dans la zone de concentration de la Coopération belge à Dosso.

**Tant les bailleurs de fonds que l'agence d'exécution, le partenaire et l'équipe du projet doivent accorder une attention plus grande à la capitalisation des expériences précédentes.**

**L'effort doit également porter sur l'harmonisation des pratiques entre les interventions** afin d'éviter de constater par exemple que des intrants soient mis en place par deux structures différentes sur financement belge, dans les mêmes groupements et à des conditions de cession différentes sans coordination<sup>3</sup>.

Par ailleurs, **les délais d'exécution devraient être accordés à l'ambition des objectifs** assignés au projet. Prévoir une année « zéro » permettrait de rechercher les réponses aux questions soulevées lors de la phase de formulation sans analyse approfondies.

Sans remettre en cause l'obligation de gestion rigoureuse des fonds, pour les actions qui concernent le renforcement des capacités des différents acteurs, en particulier les bénéficiaires directs, **les procédures doivent permettre un apprentissage à travers les erreurs et la prise de risques.**

La pertinence des objectifs et des résultats attendus du projet est réelle mais la durabilité probable des actions entreprises est très faible. Outre la question des délais de mise en œuvre qui ne permettent pas d'aller au fond des problématiques, **les pratiques d'attribution des per diem introduisent des effets pervers particulièrement néfastes à la durabilité** des interventions et à la réelle autonomie des acteurs.

---

<sup>3</sup> Exemple relevé dans la zone de Gotheye par les agents relais du projet.

## 2 Evolution du contexte

**Les activités du PDIT se sont déroulées tout au long de l'année 2010 dans un contexte particulièrement changeant, difficile et, à bien des égards, différents des hypothèses émises lors de sa formulation.**

Nous pouvons relever plusieurs éléments sur lesquels le projet n'a pas eu ou a eu peu d'emprise :

- Au niveau institutionnel, les changements politiques intervenus au Niger en février 2010 ont induit un renouvellement presque total des interlocuteurs institutionnels au niveau de la SMCL.
- La sécurité des déplacements dans la zone d'intervention du projet, en particulier pour le personnel expatrié, est restée un point d'attention permanent et a évolué de manière négative. Ce point d'attention a été un frein aux missions de suivi et aux réunions du Comité Technique Régional.
- La campagne maraîchère 2009-2010 a démarré dans un contexte fortement influencé par la sécheresse de 2009 et la crise alimentaire qui en a résulté. Cette situation est généralement un facteur de motivation pour les cultures maraîchères de contre saison et le projet a constaté un réel engouement des bénéficiaires.
- A la sécheresse de 2009 à malheureusement succédé en août 2010 une crue exceptionnelle du fleuve Niger qui a inondé plusieurs sites et retardé le démarrage de la campagne 2010-2011.

Le projet a eu une emprise plus importante sur les éléments suivants :

- L'année 2010 a également été marquée par le démarrage effectif de la Food Facility et une partie de l'équipe du projet a été mobilisée par des activités logistiques comme le recrutement du personnel supplémentaire, l'achat de nouveaux équipements et le déménagement dans des bureaux plus appropriés. Les recrutements du personnel supplémentaire se sont étalés sur plusieurs mois et l'équipe renforcée n'a été complète qu'à partir du mois de septembre 2010.
- Le démarrage de la Food Facility a induit une adaptation du cadre logique et une augmentation importante du budget disponible<sup>4</sup> pour la mise en œuvre projet.
- La Food Facility a également permis d'améliorer la coordination technique des activités par le recrutement d'un deuxième AT/CTB et par le recrutement de quatre agents-relais implantés sur le terrain.
- La crise alimentaire du début de l'année a mobilisé les interventions des différents partenaires du Niger et un appui du projet a été demandé lors de la SMCL du mois de mars. Deux actions spécifiques et non prévues dans le cadre logique ont été mise en œuvre par le PDIT, un appui au DNP-GCA et une action de déstockage de bétail dans le département de Téra.
- Indépendamment des modifications de la composition de l'équipe liées à la Food Facility, l'équipe du projet a été renforcée par la mise à la disposition du projet au mois de juillet 2010 de deux nouveaux agents du MAGEL ; l'un pour étoffer l'équipe Génie Rural et l'autre pour le Suivi / Evaluation. Il y a également eu deux départs ; celui du responsable de la composante Agro Socio Economie en septembre et celui du responsable de la composante Génie Rural à la fin du mois de décembre.
- Il faut également signaler au niveau des changements du contexte de l'intervention, l'arrivée d'un nouveau Représentant Résident de la CTB à la fin du mois d'août 2010.

---

<sup>4</sup> Sous réserve de la mise en œuvre des activités dans les délais de la Food Facility.

## 3 Analyse de l'intervention

### 3.1 Ancrage institutionnel et modalités d'exécution

L'ancrage institutionnel et les modalités d'exécution constituent deux points qui ont été insuffisamment analysés lors de la formulation du projet. Les propositions d'ancrage formulées à cette étape ont par ailleurs été modifiées lors du démarrage de l'intervention (rattachement au SRGR de Tillabéri et non à la DRDA, implantation de l'équipe projet à Niamey au lieu de Tillabéri).

**L'ancrage institutionnel au niveau MAGEL paraît approprié** et gage d'une certaine durabilité.

On peut toutefois relever quelques points d'attention.

- La plus value d'insérer le projet au niveau des services du Génie Rural n'apparaît pas. Si les travaux d'aménagement des petits périmètres irrigués représentent la part la plus importante du budget des activités, ils ne constituent qu'une partie des interventions à mettre en œuvre pour appuyer le développement du maraîchage qui demande également des actions d'appui à la mise en valeur des sites et de renforcement des capacités organisationnelles des acteurs.
- Le rattachement aux services du Génie Rural n'a par ailleurs pas empêché le projet de rencontrer des difficultés importantes dans la mise en œuvre de la première tranche des travaux d'aménagement.
- Lors de la formulation, un lien avec le Gouvernorat de Tillabéri était également prévu. Au fil du temps, en raison de l'implantation de l'équipe du projet à Niamey pour des raisons pratiques et techniques et également du fait des difficultés de déplacement liées aux questions de sécurité ce lien s'est distendu.
- On constate également que l'équipe du projet reste souvent en dehors des circuits d'informations institutionnels. Les collaborateurs mis à la disposition du projet apportent peu d'information sur les acquis des interventions précédentes dans le même domaine et sur l'évolution du contexte institutionnel agricole (SDR, DNPCCA,...). Du côté belge, ce sont généralement les attachés de coopération qui participent aux réunions sectorielles et les informations n'arrivent pas au niveau du projet.

**Les modalités d'exécution paraissent peu appropriées** essentiellement du fait que le projet se trouve trop impliqué dans l'opérationnel.

- Les capacités financières, techniques et organisationnelles de la plupart des acteurs sont faibles et, dans cet environnement, il est extrêmement difficile d'assurer la responsabilité de l'atteinte des résultats avec une démarche basée sur le « faire faire ».
- L'équipe du projet est constamment mobilisée pour appuyer et/ou corriger l'exécution des activités. Il est donc apparu nécessaire de se concentrer sur les activités jugées les plus importantes (travaux, intrants, appui-conseil agricole) au détriment d'autres activités (transformation, commercialisation).

- Les procédures de passation des marchés en cogestion s'avèrent peu efficaces et peu appropriées à un rythme d'exécution rapide du projet. On constate que pour les marchés les plus importants tels que les travaux d'aménagements, les délais pour arriver à la contractualisation ont chaque fois été supérieurs à 5 mois.

Les procédures nationales nigériennes sont par ailleurs alourdies par les procédures internes de la CTB. Les nouvelles règles de mise en œuvre des accords d'exécution sont difficilement compréhensibles et de moins en moins acceptées par les partenaires du projet prestataires de services qui pourraient préférer répondre à d'autres sollicitations.

Le nombre de litiges et d'incompréhensions entre le projet et ses prestataires augmente de manière importante, concerne tous les domaines d'activités et contrarie le rythme d'avancement du projet.

## 3.2 Objectif spécifique

Il est incontestable que la sécurité alimentaire et les revenus des exploitant(e)s appuyés par le PDIT ont été améliorés au cours de l'année 2010.

L'ampleur de cette amélioration au niveau de la région de Tillabéri reste toutefois marginale. Une dynamique de plus grande ampleur et concertée avec les différents acteurs est nécessaire pour avoir un impact significatif au niveau régional. Il n'est pas possible d'arriver à cela dans des délais aussi courts que ceux de mise en œuvre du projet.

### 3.2.1 Indicateurs

<b>Objectif spécifique</b> : La sécurité alimentaire et les revenus des populations de la région de Tillabéri sont améliorés par la pratique de l'irrigation.					Progrès :C
Indicateurs	E	G	Baseline	Progrès année N	Commentaires
% des exploitants (H/F) touchés au début du projet qui ont augmenté d'au minimum 15% leurs revenus après l'aménagement de leur périmètre.		X	Situation de départ non définie.	Augmentations des revenus constatées au niveau de plusieurs sites.	- Enquêtes programmées à la fin de la campagne 2010/2011
% des périmètres maraîchers touchés par le projet qui sont fonctionnels durant au moins 6 mois / année.			L'ensemble des sites appuyés par le projet est au moins fonctionnel pendant la contre saison (oct. à mars).	16 % <sup>5</sup> qui correspondent à la réhabilitation des sites abandonnés.	
% des familles qui déclarent que les cultures maraîchères irriguées apportent une contribution substantielle à leur sécurité alimentaire.			Situation de départ non définie.	Augmentations des revenus et de l'autoconsommation constatées au niveau de plusieurs sites.	- Enquêtes programmées à la fin de la campagne 2010/2011
Disponibilité des produits maraîchers et des produits maraîchers transformés au niveau des marchés de la région de Tillabéri.			Cf. relevés par la Direction des Statistiques Agricoles.	Oui.	- Il est prématuré de considérer que les productions des sites appuyés par le PDIT ont augmenté significativement la disponibilité. Il semble qu'une part importante des productions soient autoconsommée ou commercialisée en circuit-court à proximité des sites.
Evolution des prix des produits maraîchers au niveau des marchés de la région de Tillabéri.			Cf. relevés par la Direction des Statistiques Agricoles.		- Pas d'évolution des prix spécifique aux actions du projet. - Le volume des productions issues de l'appui du projet n'a pas d'influence régionale.

<sup>5</sup> Par rapport aux sites appuyés par le projet.

### 3.2.2 Analyse des progrès réalisés

L'année 2010 était la troisième année d'exécution du projet. Il était attendu que, sur la base des activités de mise en route et en fonction des enseignements tirés des premières activités, cette année voit le pic de réalisations du projet.

Le volume des activités mises en œuvre en 2010 est cependant inférieur à ce qui a été programmé en début d'année.

Cette situation, outre un environnement difficile déjà évoqué au point 2 « Evolution du contexte », est due en partie aux retards accumulés dans la réalisation des travaux d'aménagements (cf. Résultat 1 page 16), au retard dans les activités d'accompagnement socio-économique des bénéficiaires (cf. Résultat 2 page 20) et en partie également à une dynamique d'équipe difficile.

### 3.2.3 Risques & hypothèses

Il apparaît déjà qu'il sera difficile pour le PDIT d'atteindre tous les objectifs qui lui ont été fixé dans les délais impartis.

Toutefois, il est possible d'observer des éléments encourageants, à savoir entre autre, l'augmentation du nombre de sites touchés par le projet et des surfaces mises en valeur, la fourniture d'intrants de qualité ayant des impacts positifs en termes de production, ainsi que l'adhésion et la satisfaction affichée par une majorité des bénéficiaires.

Les difficultés rencontrées ne pourront pas être toutes levées à court terme. Le PDIT fait donc l'hypothèse de se concentrer sur les activités essentielles lui permettant d'atteindre son objectif spécifique ; à savoir les travaux d'aménagements, le renforcement des Organisations Paysannes (OP) et l'amélioration de la production par l'utilisation d'intrants de qualité et par l'appui-conseil agricole.

### 3.2.4 Critères de qualité

Interprétation des critères :

<b>Critère</b>	<b>Interprétation</b>
<b>Pertinence</b>	<i>Le degré selon lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.</i>
<b>Efficienc</b>	<i>Le degré selon lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) sont converties en résultats de façon économe (appréciation pour l'ensemble de l'intervention).</i>
<b>Efficacité</b>	<i>Le degré selon lequel l'objectif spécifique est atteint tel que prévu à la fin de l'année N.</i>
<b>Durabilité</b>	<i>Le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention). Cela inclut le degré de probabilité selon laquelle les avantages nets sont susceptibles de résister aux risques.</i>

	<b>Score</b>	<b>Commentaires</b>
<b>Pertinence</b>	<b>A</b>	L'objectif spécifique est très pertinent.
<b>Efficienc</b>	<b>C</b>	Les scores des critères d'efficienc et d'efficacité sont handicapés par le taux d'exécution insuffisant des activités en 2010.
<b>Efficacité</b>	<b>C</b>	
<b>Durabilité</b>	<b>D</b>	La durabilité des actions entreprises jusqu'à présent par le PDIT pour atteindre l'objectif spécifique est très faible ; en particulier du fait que les principaux acteurs locaux ne sont pas prêts et/ou n'ont pas encore les capacités pour permettre aux filières maraichères de fonctionner sans un important appui extérieur.

### 3.2.5 Impact

L'impact des actions mises en œuvre par le PDIT pour atteindre le résultat spécifique peut être perçu au niveau des groupements maraîchers qui ont déjà reçu son appui. On a constaté lors de la campagne 2009-2010, qui faisait suite à une année très déficitaire pour les cultures pluviales, un engouement et une production accrue au niveau des cultures maraîchères de contre saison.

Mais l'importance de cet impact doit être fortement relativisée au niveau régional d'une part par ce que les bénéficiaires du projet ne représentent qu'une très faible portion de la population de la région de Tillabéri et d'autre part parce que les niveaux de productions restent encore bas.

Dans la plupart des groupements où le projet intervient, à ce jour, l'impact des activités maraîchères reste marginal soit parce que le site n'a pas encore été totalement aménagé et/ou parce que le site n'est pas utilisable/utilisé pour le maraîchage pendant une grande partie de l'année pour des questions foncières et/ou par ce que les techniques de production restent mal maîtrisées et que les rendements ont peu progressé.

### 3.2.6 Leçons apprises et recommandations

Les objectifs assignés au PDIT lors de la formulation étaient très ambitieux. Après plus de deux ans d'activités, il apparaît clairement qu'un certain nombre d'activités ne pourront pas être mises en œuvre. Les actions de financement (crédits, appui aux IMF) ont été abandonnées, celles liées à la transformation des productions et à leur commercialisation seront nécessairement limitées, de même que les actions de sécurisation du foncier. Toutes ces activités peuvent constituer à elles seules l'objectif d'un projet spécifique.

Les délais d'exécution du projet sont trop courts pour espérer avoir un impact significatif dans un domaine aussi vaste que le maraîchage, dans un contexte où toutes les facettes de ce domaine (aménagement, intrants, conseil agricole, foncier, structuration des producteurs, transformation, commercialisation, financement,...) doivent être appuyées et où il faut tenir compte du calendrier agricole.

Les bénéficiaires n'ont par ailleurs pas la capacité d'absorber tant d'inputs dans autant de domaines d'intervention.

Il est nécessaire soit de se focaliser sur quelques appuis ciblés soit de pouvoir disposer de délais plus longs.

Les coûts d'aménagement des périmètres ont été sous-estimés et/ou le type d'aménagement retenu n'est pas adapté. Indépendamment aux contraintes de temps, il ne sera pas possible d'atteindre les objectifs quantitatifs de superficie en continuant à réaliser le même type d'aménagement.

Faute d'avoir pu trouver des prestataires solides et performants, le projet s'est souvent trouvé dans l'obligation d'intervenir directement au niveau de la mise en œuvre des activités. Ce fut le cas pour l'achat et la mise en place des intrants agricoles, ainsi que pour le suivi et le contrôle des travaux. Ce positionnement est contraire au principe du « faire faire » arrêté lors de la formulation et est difficile à tenir car la configuration de l'équipe n'était pas appropriée pour cela. Dans l'hypothèse d'une continuité des actions du PDIT, un autre positionnement serait nécessaire.

### 3.3 Résultat 1 : La maîtrise de l'eau est améliorée au niveau des bassins de production dans la Région de Tillabéri

#### 3.3.1 Indicateurs

Résultat : La maîtrise de l'eau est améliorée au niveau des bassins de production dans la Région de Tillabéri					Progrès : C
Indicateurs	E	G	Baseline	Progrès année 2010	Commentaires
Le nombre de groupements (masculin/féminin/mixte) dont les périmètres maraîchers ont été (ré)aménagés avec l'appui du projet.		X	0	24	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ce sont des travaux d'urgence qui ont permis aux 24 groupements de disposer d'un approvisionnement en eau.</li> <li>- Les travaux de la première tranche ont été globalement réalisés avec beaucoup de difficultés.</li> <li>- La procédure de démarrage des travaux de la seconde tranche a pris plus de temps que prévu.</li> </ul>
La superficie des périmètres maraîchers (ré)aménagés avec l'appui du projet.			0	167,7 Ha <sup>6</sup>	
Le nombre de comités de gestion de l'eau mis en place dans les groupements.			0	22	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contractualisation avec un seul prestataire en 2010.</li> <li>- Poste AT/ASE vacant depuis septembre 2010 et peu opérationnel avant.</li> </ul>
Le taux de paiement de la redevance eau.			Non relevé. Proche de 0	Information actuellement indisponible	
Fréquence et durée des pannes des motopompes.			Non relevé	Information actuellement indisponible	
Le % de groupements dont l'accès au foncier est sécurisé pendant une période d'au moins 10 ans.			La définition de l'indicateur est imprécise.	84 groupements <sup>7</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La question du foncier est complexe.</li> <li>- Elle a été insuffisamment analysée lors de la formulation et nécessiterait un volet d'activités à elle seule.</li> </ul>

#### 3.3.2 Bilan activités

NB : Conformément aux lignes directrices pour la rédaction du rapport annuel, le tableau suivant n'évalue le bilan des activités que sur le critère des délais de mise en œuvre. Les critères de qualité sont abordés au point 4.3.5.

Activités	Déroulement				Commentaires (uniquement si la valeur est -)
	++	+	+/-	-	
<b>Activité-1.1. Appuis aux groupements de producteurs pour une meilleure maîtrise de l'eau</b>					
Activité-1.1.1. Poursuite du processus d'identification des sites déjà en cours.		X			Activité terminée en 2010
Activité-1.1.2. Etudes de faisabilité :		X			Activité terminée en 2010
Activité-1.1.3. Aménagement de petits périmètres irrigués :				X	<b>La procédure de passation des marchés est longue</b> (en partie du fait de la nécessité pour les commissions d'analyse des offres de prendre en compte les observations de la

<sup>6</sup> Ce nombre inclut la superficie des sites qui bénéficient de la deuxième tranche de travaux qui vient de démarrer en janvier 2011 mais dont la préparation a débuté en 2010.

<sup>7</sup> Parmi l'ensemble des groupements identifiés.



				CTB lors de la demande de non objection d'attribution des marchés). <b>La faible capacité financière, technique, organisationnelle des entreprises</b> est à l'origine de retards d'exécution.
<i>Activité-1.1.4. Appui à la gestion des périmètres et de l'eau :</i>			X	Activité réalisée sur un nombre de gpts limité et restant à développer.
<b>Activité-1.2 : Gestion durable des ressources</b>				
<i>Activité-1.2.1. Sécurisation foncière :</i>			X	Activité trop complexe pour être réalisée de manière correcte dans les délais impartis.
<i>Activité-1.2.2. Protection des sites :</i>			X	Une partie de ces activités est liée aux travaux d'aménagement. Une autre partie consiste à appuyer la mise en place de haies vives. Les retards dans la préparation de ces activités n'ont pas permis d'atteindre le niveau d'objectifs attendu.

### 3.3.3 Analyse des progrès réalisés

Le projet a déjà identifié un nombre de sites supérieur à ses objectifs quantitatifs et les études de faisabilité des travaux d'aménagement ont été effectuées sur un nombre de sites et des superficies plus élevés que ce que le budget et les délais permettront d'aménager.

Il était prévu en 2010 de finaliser les travaux d'aménagements définitifs de la première tranche et de lancer les chantiers d'une seconde tranche. Hors, en raison de la faible capacité financière, technique et organisationnelle des entreprises retenues, les travaux de la première tranche qui devaient se terminer à la fin du mois de juillet ont pour la plupart été prolongés en août pour se prolonger de manière litigieuse.

Au 31 décembre 2010, la situation des quatre marchés de travaux était la suivante :

Entreprises	Montant total du marché (avenants inclus) Fcfa	Situation au 31/12/2010
EID	19 314 000	Travaux réceptionnés en juillet 2010 dans les délais.
EMMA	24 387 480	Marché résilié avec un taux d'exécution de 40%
EMMIM	102 750 310	Réception technique en cours. Taux d'exécution estimé à 61%
SIG	105 859 000	Réception technique en cours. Taux d'exécution estimé à 90%

La procédure d'appel d'offres des marchés des travaux de la seconde tranche a été lancée en juillet 2010 et s'est terminée en décembre, quatre mois après l'ouverture des offres. Ces délais relativement longs n'ont pas permis le démarrage des chantiers en 2010.

L'approvisionnement en eau des sites maraîchers appuyés par le projet pour la campagne 2010-2011 a donc reposé pour l'essentiel sur les travaux dits d'urgence qui avaient été réalisés lors des campagnes précédentes (2008-2009 et 2009-2010).

La procédure de recrutement d'un bureau d'études s'est avérée deux fois infructueuse, la première fois en consultation restreinte du fait que les offres dépassaient le seuil légal et la seconde, en appel d'offres ouvert, du fait du rejet de la proposition d'attribution de la commission d'analyse des offres et d'attribution du marché par la Représentation de la CTB.

Le processus d'aménagement des sites maraîchers retenu s'avère très lourd à mettre en œuvre et dépasse la plupart des capacités locales, y compris celles des bénéficiaires, par rapport à l'entretien des investissements. Ce processus, insuffisamment décrit lors de la formulation devra être revu.

On relève également que les coûts d'aménagements sont bien plus importants que ceux prévus lors de la formulation. Du fait de ces différentes raisons, l'objectif quantitatif d'aménagements de petits

périmètres irrigués ne pourra pas être atteint dans les délais de mise en œuvre du projet, en particulier dans les délais d'exécution de la Food Facility financée par l'Union Européenne.

On constate qu'il y a très peu d'échanges entre les différents acteurs qui interviennent dans ce domaine, pourtant considéré comme prioritaire dans la Stratégie de Développement Rural.

En ce qui concerne l'appui aux groupements pour une meilleure gestion de l'eau, le projet a mis en œuvre, à travers un prestataire extérieur, des actions d'appui conseil et de formation. Ces actions, dans un premier temps n'ont concerné que 22 groupements. Elles devraient être étendues à l'ensemble des groupements appuyés par le projet nécessitant ainsi le recours à plusieurs prestataires.

La faible opérationnalité du responsable de la composante Agro Socio Economique chargé de la préparation et du suivi de ces prestations et la vacance du poste depuis le mois de septembre n'ont pas permis, en 2010, le plein développement de cette activité.

Par rapport aux activités liées à la protection de l'environnement, le projet a retenu comme approche d'appuyer la mise en place de haies vives. Ces activités dépendent étroitement de la période des pluies et, malheureusement, du fait des difficultés dans la dynamique de l'équipe du projet, les activités prévues n'ont pas pu se mettre complètement en place comme prévu.

S'agissant du genre, le projet n'a pas d'approche spécifique. On constate toutefois que la plupart des bénéficiaires sont des femmes et que les travaux d'aménagements diminuent la pénibilité de leur travail et contribuent à l'augmentation de leurs revenus.

On constate aussi de manière inattendue que l'aménagement des petits périmètres maraîchers a sans doute une influence positive sur le maintien des jeunes à proximité et freine l'exode saisonnier vers la capitale et les pays côtiers.

### 3.3.4 Risques et hypothèses

Les délais de procédure de passation des marchés de travaux et les délais réels de réalisation des chantiers ne permettent pas d'envisager le démarrage d'une importante troisième tranche de travaux en 2011 et il est probable qu'un nombre important de chantiers de la seconde tranche se prolonge jusqu'à la fin de second trimestre (expiration contractuelle le 24 avril).

### 3.3.5 Critères de qualité

Critère	Score
Pertinence	A
Efficacité	C
Efficiences	C
Durabilité	C

La pertinence d'appuyer l'aménagement des petits périmètres maraîchers et de faciliter l'accès à l'eau des producteurs dans la région de Tillabéri ne se discute pas. Il existe de réels besoins et une vraie demande. Mais on peut toutefois considérer que jusqu'à présent l'efficacité et l'efficience des activités d'aménagement des sites maraîchers par le projet sont faibles.

Les capacités techniques, financières et organisationnelles de plusieurs prestataires se sont avérées limitées.

Des erreurs techniques de conception ont été relevées dans plusieurs études de faisabilité réalisées par des bureaux d'études après approbation par le responsable de la composante GR<sup>8</sup>.

La plupart des entreprises concernées par la première tranche des travaux ont eu beaucoup de difficultés à tenir leurs engagements contractuels (délais, personnels et matériels affectés aux chantiers, respect des règles de l'Art) et à fournir un travail de qualité.

Le bureau de contrôle chargé de la surveillance des travaux n'a pas été en mesure de guider les entreprises sur la bonne voie d'exécution des chantiers et a laissé commettre aux entreprises de nombreuses erreurs.

<sup>8</sup> Rappelé au sein du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, par arrêté ministériel, en décembre 2010.

Sur la base des seules activités réalisées à ce jour, la durabilité des aménagements n'est pas assurée. Des mesures complémentaires d'accompagnement doivent être envisagées.

### 3.3.6 Exécution budgétaire

L'exécution budgétaire des activités du résultat 1 reflète les difficultés rencontrées, en particulier les retards dans la réalisation des travaux d'aménagement des petits périmètres maraîchers.

En janvier 2010, il était prévu d'exécuter au niveau du résultat 1 des activités<sup>9</sup> pour un montant de 1.092.190 euros. Le montant du budget exécuté au 31/12/2010 s'élève à 390.428 euros soit un taux d'exécution de 36%.

### 3.3.7 Leçons apprises et recommandations

Les délais des procédures pour les marchés de travaux ont à chaque fois été exagérément longs. Cette longueur excessive est davantage le résultat d'une gestion difficile des dossiers (délais de mise en place des commissions, reprise des PV, blocages sur la question de la gestion des recettes de la vente des dossiers d'appel d'offres et les indemnités des membres des commissions) due aux incompréhensions entre les partenaires belges et nigériens.

Les modalités de passation des marchés, en particuliers pour les marchés les plus importants, devraient faire l'objet d'une attention plus importante lors de la phase de formulation des interventions et d'une harmonisation entre les différents projets/programmes de la CTB.

Les capacités financières, techniques et organisationnelles des entreprises de travaux retenues pour l'exécution de la première tranche, mais aussi d'autres prestataires comme le bureau de contrôle ou les bureaux chargés des études de faisabilité se sont avérées moindres qu'attendues.

Il serait nécessaire d'une part d'être plus rigoureux dans le choix des prestataires. D'autre part une meilleure connaissance des prestataires potentiels et de leurs expériences antérieures est indispensable. Il serait donc utile, en particulier pour le Maître d'Ouvrage des travaux mais aussi pour le bailleur de fonds, de développer les échanges d'informations et d'expériences. Une plus grande implication des bénéficiaires ou de leurs représentants (OP faîtières, Chambres d'Agriculture) paraît également nécessaire.

Pour des raisons liées aux procédures de passation des marchés (éviter le découpage en petits marchés, éviter un nombre de lots trop important) mais aussi pour n'avoir à traiter qu'avec un nombre de prestataires limités, les marchés de travaux ont été attribués à des entreprises de catégorie de niveau élevé. Il s'est avéré que ces entreprises n'ont guère d'expérience des travaux d'aménagement de petits périmètres irrigués qui sont plus généralement réalisés par des petites entreprises voire des tâcherons.

Le recours aux entreprises plus importantes, qui peuvent être implantées loin des sites à aménager, peut également pénaliser le développement des compétences de proximité, qui sont plus adaptées pour l'entretien des investissements réalisés.

Ces questions n'ont pas été traitées lors de la formulation du projet. Il serait utile de capitaliser les leçons de notre expérience et de promouvoir des approches plus efficaces.

---

<sup>9</sup> Lignes A0101, A0103 et A0105 du budget.

## 3.4 Résultat 2 : Des organisations paysannes sont formées et encadrées.

### 3.4.1 Indicateurs

Résultat : Des organisations paysannes sont formées et encadrées.					Progrès : D
Indicateurs	E	G	Baseline	Progrès année 2010	Commentaires
% de groupements fonctionnels (masculin/féminin/mixte)		X		22 groupements.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les activités d'appui et de renforcement des capacités organisationnelles des gpts ont été réalisées au niveau de 22 groupements.</li> <li>- La composante chargée de ces activités a été peu opérationnelle en 2010.</li> <li>- Le poste de responsable de la composante est vacant depuis le mois de septembre 2010.</li> </ul>
% de groupements qui adhèrent à une Union de groupements (masculin/féminin/mixte).		X		16 groupements.	
% de groupements qui adhèrent à une fédération. (masculin/féminin/mixte)		X		12 groupements.	
% de groupements (masculin/féminin/mixte) qui disposent d'un fonds de roulement / intrants et entretien des équipements.		X		50 groupements.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les intrants ont été mis en place avec succès dans tous les gpts appuyés en 2010. Cf. résultat 3.</li> </ul>
% de groupements (masculin/féminin/mixte) qui disposent d'outils de gestion et qui les utilisent.		X		Information actuellement indisponible.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les activités d'appui et de renforcement des capacités de gestion des gpts ont été réalisées au niveau de 22 groupements et ont été principalement orientées sur la gestion de l'eau et des périmètres. Cf. résultat 1.</li> </ul>
% de groupements (masculin/féminin/mixte) qui adhèrent à une boutique d'intrants.		X		16 groupements.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le projet a essentiellement apporté son appui sous forme d'intrants pour la constitution de fonds de roulement.</li> </ul>

### 3.4.2 Bilan activités

NB : Conformément aux lignes directrices pour la rédaction du rapport annuel, le tableau suivant n'évalue le bilan des activités que sur le critère des délais de mise en œuvre. Les critères de qualité sont abordés au point 4.4.5.

Activités	Déroulement				Commentaires (uniquement si la valeur est -)
	++	+	+/-	-	
<b>Activité-2.1. Redynamisation des groupements de producteurs/trices.</b>				X	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La redynamisation des groupements et l'implication des structures faïtières s'est faite, pour le moment, essentiellement autour de l'approvisionnement en intrants et des travaux d'aménagement ainsi qu'à travers des comités de gestion de l'eau dans un nombre limité de groupements.</li> <li>- Il y a eu très peu d'autres activités en 2010, en partie du fait de la démission du responsable de la composante ASE en septembre et peu opérationnel avant.</li> </ul>
<b>Activité-2.2. Renforcement des capacités des groupements.</b>				X	
<b>Activité-2.3. Implication et renforcement des structures faïtières.</b>				X	

### 3.4.3 Analyse des progrès réalisés

Il y a eu très peu d'activités réalisées liées à ce résultat au cours de l'année 2010 (convention avec 3 radios rurales, mise en place de la COFOCOM de Tamou, accord cadre avec le CPS).

Le responsable de la composante ASE en charge de ces activités s'est avérée peu opérationnel tant dans la mise en œuvre que dans la conceptualisation des activités à mener pour atteindre les objectifs prévus.

L'implication des OP faïtières est complexe. Le projet a fait le choix d'amorcer cette implication par le biais de la problématique des intrants agricoles et de la responsabilisation des OP dans leur approvisionnement. Une convention a été conclue avec la FCMN Niya pour cela.

Il s'avère que la gestion de cette convention est difficile et tend au litige mettant en évidence la difficulté qu'éprouve l'organisation faïtière pour gérer cet accord selon les règles des marchés publics et selon des procédures acceptables par le(s) bailleur(s) de fonds.

Parallèlement à l'implication des structures faïtières, le projet a également renforcé les services techniques déconcentrés des départements de Kollo, Say, Téra et Tillabéri (Agriculture et Génie Rural) en mettant à leur disposition des motos et du matériel informatique.

Une étudiante de l'ULB a effectué un stage à Niamey au cours du quatrième trimestre 2010. Ce stage avait pour objectif de dresser un tableau de la situation des Organisations Paysannes dans la zone d'intervention du projet et de formuler des propositions d'actions à mener pour le renforcement des capacités de ces organisations. Son rapport de stage est attendu au cours du 1<sup>er</sup> trimestre de 2011.

### 3.4.4 Risques et hypothèses

Le poste de responsable de la composante ASE est vacant depuis le mois de septembre 2010. La mise en œuvre de nouvelles activités pour ce résultat est liée à la mise à disposition d'un nouveau responsable et à l'opérationnalité de celui-ci.

Il est peu probable que ces conditions soient réunies avant la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2011. Il s'agira ensuite de définir et de préparer la mise en œuvre d'activités.

Le risque est donc élevé que très peu d'activités soient réalisées au niveau de ce résultat en 2011.

Par ailleurs, la gestion litigieuse de l'accord d'exécution pour la fourniture et la mise en place des intrants par la FCMN Niya risque d'empêcher à l'avenir de nouvelles collaborations entre le projet et cette OP faïtière qui est pourtant la plus importante dans le domaine du maraîchage.

### 3.4.5 Critères de qualité

Critère	Score
Pertinence	A
Efficacité	D
Efficiences	D
Durabilité	D

Le renforcement des capacités des groupements de producteurs en vue de la responsabilisation des organisations paysannes est une action très pertinente.

Les activités mises en œuvre par le projet dans ce domaine sont toutefois restées très limitées et en dessous de ce qu'il aurait été nécessaire de réaliser. Nous ne pouvons donc qu'attribuer le score de D pour l'efficacité et l'efficience de ces activités.

Le volume d'activités étant très réduit, la portée et la durabilité des actions menées pour le résultat 2 ne présentent aucune durabilité.

Ces scores appelleraient la prise de mesures rapides. Mais on peut considérer que la mise en œuvre de ces mesures n'aura plus beaucoup d'effet d'ici la clôture du projet. La plus valeur que l'on peut encore escompter réside plutôt dans une meilleure connaissance du milieu des organisations paysannes qu'il serait nécessaire d'acquérir et de mettre en forme au cours de l'année 2011.

### 3.4.6 Exécution budgétaire

L'exécution budgétaire des activités du résultat 2 reflète les difficultés et les retards rencontrés dans la mise en œuvre des activités de la composante Agro Socio Economie.

En janvier 2010, il était prévu d'exécuter au niveau du résultat 2 des activités<sup>10</sup> pour un montant de 99.400 euros. Le montant du budget exécuté au 31/12/2010 s'élève à 13.429 euros soit un taux d'exécution de 13,5%.

Indépendamment du faible taux d'exécution, il faut noter qu'en raison de l'abandon des activités liées aux services financiers (crédits, renforcement des IMF) le montant programmé au niveau de ce résultat était assez limité.

L'appui exceptionnel apporté au DNP-GCA et le coût de l'opération de déstockage du bétail avec le CESA0 dans le contexte de la crise alimentaire exceptionnelle s'est élevé à 251.728 euros et a été financé avec une partie du budget initialement prévu pour le crédit.

En termes d'exécution budgétaire de l'année 2010, cet appui représente 31% des dépenses directement liées aux activités.

### 3.4.7 Leçons apprises et recommandations

Dans une perspective de durabilité des investissements et des actions mises en œuvre l'implication et la responsabilisation des bénéficiaires sont capitales et constitue un enjeu bien plus important que les aménagements des sites ou la fourniture d'intrants. Le proverbe « Si tu donnes un poisson à un homme, il mangera un jour. Si tu lui apprends à pêcher, il mangera toujours » est bien connu.

Cet enjeu demande une bonne connaissance du contexte de l'intervention et des différents acteurs ainsi que du temps. Hors, le PDIT ne maîtrise pas ces deux éléments.

Les délais de mise en œuvre sont très courts, dans le meilleur des cas trois ans si l'on considère une phase d'installation et une phase de clôture ; et les compétences, nécessairement nationales, dans le domaine des OP, ont manqué dans l'équipe du projet.

Dans l'hypothèse d'un prolongement de l'intervention du PDIT, un positionnement plus proche des OP faïtières serait donc recommandé et cela d'autant plus que ces OP doivent être renforcées.

Par ailleurs, l'acceptation par les OP faïtières de prestations confiées par le projet paraît répondre davantage à une recherche de financements qu'à une réelle réponse à une difficulté technique. Les OP faïtières sont clairement opportunistes et cela ne peut leur être reproché. Nous avons donc du constater, à plusieurs reprises, la difficulté pour l'OP faïtière de respecter les impératifs des règles de gestion qui sont fixées par les procédures du projet.

Le renforcement des capacités passe toujours par des erreurs dans l'apprentissage et donc par une prise de risques qui devrait être mieux analysée lors de la formulation des activités afin de prévoir des mécanismes de mise en œuvre qui prennent davantage en compte la réalité.

---

<sup>10</sup> Lignes A0203, A0102 et A0104 du budget.

### 3.5 Résultat 3 : Les productions horticoles alimentaires sont améliorées, transformées, valorisées et commercialisées.

#### 3.5.1 Indicateurs

Résultat : Les productions horticoles alimentaires sont améliorées, transformées, valorisées et commercialisées.					Progrès : C
Indicateurs	E	G	Baseline	Progrès année 2010	Commentaires
Nombre de Jardins Ecoles Paysans fonctionnels.			0	11	
Quantités d'intrants utilisées par les producteurs/trices.		X	Non quantifié mais proche de 0.	97 T d'engrais 638 Kgs de semences d'oignons. 33 kgs d'autres semences. 360 l d'insecticides.	
Nombre de fiches techniques disponibles au niveau des groupements.			Non quantifié mais proche de 0.	-	Chaque groupement a reçu des fiches techniques élaborées par un autre projet. Ces fiches doivent être améliorées et complétées.
Nombre de techniques de production améliorées et développées avec les producteurs.			Non quantifié mais proche de 0.	1 technique (fertilisation / conservation des oignons).	
% de producteurs (H/F) qui ont adoptés ces nouvelles techniques.		X	Non quantifié mais proche de 0.	220 producteurs	

#### 3.5.2 Bilan activités

NB : Conformément aux lignes directrices pour la rédaction du rapport annuel, le tableau suivant n'évalue le bilan des activités que sur le critère des délais de mise en œuvre. Les critères de qualité sont abordés au point 4.5.5.

Activités	Déroulement				Commentaires (uniquement si la valeur est -)
	++	+	+/-	-	
<b>Activité-3.1. Appuyer les exploitants pour la maîtrise des techniques de production horticole</b>					
<i>Activité-3.1.1. Capitalisation des bonnes pratiques de production des cultures maraîchères dans la zone d'intervention du projet :</i>				X	- Aucune capitalisation des pratiques agricoles antérieures n'a été réalisée. - La préparation de fiches techniques est amorcée.
<i>Activité-3.1.2. Approvisionnement en intrants :</i>		X			
<i>Activité-3.1.3. Appui et Conseil Agricole :</i>			X		
<b>Activité-3.2 Faciliter l'écoulement de la production horticole d'irrigation.</b>				X	- Aucune activité n'a été réalisée dans le domaine de l'écoulement des produits agricoles. Jusqu'à présent le projet n'a reçu aucune demande d'appui dans ce domaine <sup>11</sup> . Sans doute en raison du fait que le niveau de production des gpts. appuyés n'était pas assez

<sup>11</sup> A l'exception d'un appui ponctuel à un groupement (Tillaré) pour la commercialisation de ses pommes de terre.

					important.
<b>Activité-3.3: Encourager la transformation et la conservation des produits horticoles :</b>			X		

### 3.5.3 Analyse des progrès réalisés

La principale activité réalisée en 2010 par le PDIT au niveau du résultat 3 a été **l'approvisionnement en intrants de tous les groupements appuyés par le projet**. Une partie de ces intrants a été mise en place par la FCMN-Niya et une autre partie directement par le projet, à défaut d'avoir pu établir dans les délais un accord d'exécution avec une autre OP faitière<sup>12</sup>. Tant au niveau des quantités, que de la qualité et des délais de mise en place, on peut considérer l'appui en intrants comme un succès.

Il faut toutefois rester attentif aux points suivants :

- La stratégie de mise à disposition de ces intrants reste à définir. Au cours des trois dernières campagnes, le projet a fourni les intrants selon trois modalités différentes. Pour la campagne 2010-2011, il a été retenu d'appliquer strictement les règles de la Stratégie Nationale d'Approvisionnement en Intrants tout en sachant que ces règles ne seraient pas respectées au niveau des groupements.
- Le calcul des besoins en engrais, semences et pesticides a été effectué sur la base des superficies qui auraient dû être aménagées lors des deux premières tranches des travaux. Suite aux retards dans les travaux d'aménagement les superficies réellement mises en valeur sont souvent largement inférieures aux superficies prévues.  
Par rapport à cette situation, on constate que les producteurs ont pu mettre en place des stratégies intéressantes de ventes des intrants excédentaires ou de vente des jeunes plants à repiquer, augmentant ainsi le nombre des bénéficiaires des actions du projet.  
On peut toutefois craindre que les groupements où il y a un grand écart entre le stock d'intrants mis en place pour constituer un fonds de roulement et les superficies mises en valeur lors de la campagne 2010-2011 éprouveront beaucoup de difficultés pour reconstituer le fonds de roulement initial lors du démarrage de la prochaine campagne.
- En termes d'harmonisation des pratiques de fourniture des intrants, à l'exception d'un seul site (Goureybio), il y a eu peu de contact et synergie entre le PDIT et le projet FAO/IARBIC, qui pilote la question des intrants au Niger, pour ce qui concerne la mise en place des Boutiques d'Intrants. On a constaté par ailleurs que des semences financées en partie par la Belgique à travers une autre structure que le projet ont également été mises dans certains des groupements appuyés par le PDIT.
- S'agissant des plants de pommes de terre, l'action initiée lors de la campagne 2009-2010 n'a pu être reconduite en raison du retard de la composante Agro pour s'insérer dans la commande groupée initiée par la FCMN-Niya, de la problématique de gestion de la convention avec la Fédération.

Une seconde activité importante liée au résultat 3 est **l'organisation du suivi de la mise en valeur des sites maraîchers et l'appui/conseil agricole**.

La méthodologie retenue par le PDIT, sur la base de la stratégie nationale est celle des Champs Ecole Paysans ou Jardins Ecole Paysans dans le cas spécifique du maraîchage. Le projet a également retenu de passer par les CDA pour mettre en œuvre ces activités et des conventions ont été conclues à cet effet entre le PDIT et les services techniques déconcentrés pour la campagne 2009-2010.

Au cours de cette campagne qui s'est prolongée au premier et deuxième trimestre 2010, onze JEP ont été mis en place et suivis par les CDA. Un suivi relatif à l'appui-conseil a également été effectué par les CDA dans 11 groupements supplémentaires. Les CDA ont également effectué le suivi de 26 producteurs de référence afin de réaliser des comptes d'exploitation et d'estimer les bénéfices que les maraîchers tirent de leur travail.

Pour la campagne 2010 – 2011, les accords d'exécution des activités pour la mise en place et d'animation des JEP et pour l'appui-conseil agricole n'ont été conclus avec les services techniques qu'à la fin du mois de décembre. La période favorable étant passée, ces accords ne prévoient plus la mise en place des JEP. Le suivi des producteurs de référence sera effectué par les agents-relais.

<sup>12</sup> Les intrants destinés aux groupements de Dantachnadou ont été mis en place au niveau de la BI de l'Union des groupements de Datachandou qui adhère à la Fédération Moriben.



En raison de la crise alimentaire exceptionnelle que le Niger a connue en 2010, le projet a appuyé dans 19 groupements un deuxième cycle de cultures irriguées (maïs et niébé) sur les sites maraîchers et fourni aux producteurs tous les intrants nécessaires. Cette activité a connu un résultat mitigé.

Il y a eu **très peu d'activités dans les domaines de la transformation et de la commercialisation** des productions pour lesquels, jusqu'à présent, les bénéficiaires du projet n'ont pas exprimé beaucoup de besoins. On a constaté que le volume des productions des groupements appuyés par le projet lors de la campagne 2009/2010, même en augmentation importante au niveau de certains groupements<sup>13</sup>, n'est pas encore suffisant pour poser de réels problèmes d'écoulement. Une grosse partie des productions sont autoconsommées ou vendues à proximité ; et cela tout particulièrement dans le contexte de crise alimentaire de début 2010.

Il n'y a eu qu'un seul cas où le projet a été sollicité pour un problème d'écoulement. L'appui du projet a alors mis en contact les producteurs et des acheteurs potentiels à Niamey.

Une convention a été conclue avec la Direction Nationale des Statistiques Agricoles pour effectuer un suivi des productions disponibles et des prix des produits maraîchers sur les marchés de la région de Tillabéri. Faute de pouvoir disposer des résultats des relevés dans des délais rapides et du fait d'une faible exploitation de ces données, cette activité n'a pas été relancée à la clôture de la convention.

Il était programmé de construire des centres de collecte des produits maraîchers mais l'approche restant à définir en fonction de la capitalisation des expériences d'autres interventions et de la nature particulière des produits maraîchers, cette activité n'a pas été mise en œuvre et sera abandonnée.

Au niveau de la capitalisation des bonnes pratiques agricoles antérieures, des fiches techniques, déjà élaborées au niveau de la FCMN-Niya, ont été diffusées dans l'ensemble des groupements appuyés par le projet. Ces fiches seront améliorées, étendues à l'utilisation des produits phytosanitaires et à la gestion des équipements d'irrigation.

### 3.5.4 Risques et hypothèses

Pour les campagnes 2010-2011 et 2011-2012, le projet poursuivra ses actions d'appui à la mise en valeur des sites maraîchers à travers l'appui-conseil agricole et l'appui en intrants.

Si la durée du projet n'est pas prolongée de quelques mois, l'appui-conseil s'arrêtera en pleine campagne de contre saison 2011-2012.

En termes d'appui à la transformation, le projet réalisera une vingtaine d'aires de séchage en 2011.

Les activités liées à la commercialisation des productions maraîchères ne se feront que de manière ponctuelle pour répondre aux éventuelles demandes des bénéficiaires.

Enfin, une attention particulière se portera sur la réalisation des supports de vulgarisation (fiches techniques).

### 3.5.5 Critères de qualité

Critère	Score
Pertinence	A
Efficacité	B
Efficienc	B
Durabilité	C

Dans la perspective du développement du maraîchage, la pertinence du résultat 3 est évidente.

L'efficacité et l'efficience des activités réalisées par le projet dans ce domaine paraissent satisfaisantes mais des efforts importants restent à fournir d'une part pour arriver à une approche plus technique et plus économique de l'activité maraîchère des groupements appuyés par le projet et davantage d'efficacité dans l'appui-conseil agricole.

<sup>13</sup> Ainsi par exemples, dans le groupement de Tillaré, on peut estimer que la production de la campagne 2009/2010 a été dix fois supérieure à celle de la campagne précédente. De même au niveau du groupement de Kohan Kourtéré, les surfaces mises en cultures d'oignons ont triplé lors de la dernière campagne grâce à l'appui en motopompes et à l'installation d'un réseau d'irrigation.

La durabilité de ce qui a été entrepris jusqu'à présent reste très faible. Le système d'appui-conseil reste totalement dépendant des subventions du projet et il est peu probable que dans les délais d'exécution de l'intervention du PDIT les groupements puissent gérer correctement leur fonds de roulement en intrants et assurer sa pérennité.

### 3.5.6 Exécution budgétaire

En janvier 2010, il était prévu d'exécuter au niveau du résultat 3 des activités<sup>14</sup> pour un montant de 438.940 euros. Le montant du budget exécuté au 31/12/2010 s'élève à 135.278 euros soit un taux d'exécution de 30%.

### 3.5.7 Leçons apprises et recommandations

Au niveau de ce troisième résultat également, on s'aperçoit que l'analyse du secteur réalisée au moment de la formulation a laissé beaucoup de questions en suspens.

Le projet a eu le souci de s'aligner sur les stratégies nationales au niveau de l'approvisionnement en intrants et de l'appui-conseil agricole.

Pour les intrants agricoles, le projet a défendu lors des deux premières campagnes agricoles une politique de subventionnement en raison de la grande vulnérabilité des bénéficiaires. La SMCL s'y est opposée pour la campagne 2010-2011 et a demandé le respect de la politique nationale qui demande le paiement au comptant des semences, des engrais et des produits phytosanitaires.

On constate à la moitié de la campagne, que la plupart des producteurs (77%) n'ont pas réglé au comptant leurs achats d'intrants. Dans un quart des groupements, aucun producteur n'a payé au comptant les intrants.

S'agissant du système d'appui-conseil, le projet a retenu l'approche des Jardins Ecole Paysans. Il s'est avéré que pour toute la région de Tillabéri, il n'y avait que deux CDA qui avaient été formés à cette approche. Le projet a donc organisé une formation de base pour une vingtaine de CDA.

La leçon apprise est donc la nécessité d'avoir une approche pragmatique et que les possibilités d'alignement doivent être soigneusement étudiées.

---

<sup>14</sup> Lignes A0301, A0302 et A0303 du budget.

## 4 Bénéficiaires

Les exploitant(e)s bénéficiaires sont des « ayant-droits » et/ou propriétaires des terrains qui, rassemblé(e)s en groupement avant le projet, s'efforcent de mettre en valeur, en saison sèche, des espaces favorables aux cultures maraîchères irriguées, même si la maîtrise de l'eau n'est pas totale.

Les groupes sociaux vulnérables ont été ciblés en priorité.

A la fin de l'année 2010, le projet appuyait 58 groupements répartis sur 53 sites représentant une superficie mise en valeur de 267 ha.

**Le nombre de bénéficiaires directs du projet s'élève à 4.031 producteurs dont environ 87 % de femmes.**

Parmi les groupements, 18 sont exclusivement féminins (31%), 1 exclusivement masculin (2%) et le reste est mixte (67%) mais avec une forte proportion de femmes.

On peut considérer que chaque bénéficiaire direct contribue à la sécurité alimentaire de 9 personnes.

**Le nombre des bénéficiaires indirect peut donc être estimé à environ 36.000 personnes.**

Au cours de l'année 2010, pour pallier aux conséquences de la sécheresse de 2009, le projet a contribué à la lutte contre la crise alimentaire exceptionnelle qui s'était développée notamment à travers la mise en œuvre d'une opération de déstockage de bétail et un appui au DNP-GCA. Une grande partie des bénéficiaires de ces appuis exceptionnels n'étant pas maraîchers, on peut donc considérer que les bénéficiaires directs et indirects ont été plus nombreux encore.

La superficie moyenne des sites maraîchers est de 5 Ha et les sites sont mis en valeur en moyenne par 80 exploitant(e)s soit 16 producteurs/trices par Ha.

Les actions du projet ont également permis de renforcer **les organisations paysannes faitières** notamment les coopératives membres de la FCMN Niya auprès desquelles le projet a acheté des semences d'oignons.

**Les services techniques déconcentrés** de l'agriculture et de l'élevage ont également bénéficié d'un appui du projet sous forme de matériel (équipements informatiques et motos) mais aussi sous forme d'un soutien à leurs activités de suivi et d'appui/conseil dans les groupements maraîchers et de formations (utilisation des motopompes, Jardins Ecole Paysans).

On peut également considérer que, localement, dans un contexte économique assez difficile, les activités du projet ont bénéficié, de manière non négligeables, à **différents opérateurs économiques** comme des entreprises pour les travaux, les pépiniéristes, des bureaux d'études, des fournisseurs d'intrants et d'équipements et différents consultants et prestataires.

## 5 Suivi des décisions prises par la SMCL

Deux réunions de la Structure Mixte de Concertation Locale en 2010 ; la première le 25 mars et la seconde le 29 avril.

L'objet principal de ces deux rencontres de partenariat concernait l'évaluation à mi-parcours du projet qui en définitive n'a pas encore été vraiment exploitée.

Il est à noter que, du fait des changements institutionnels au Niger en début d'année 2010 et du changement de Représentant Résident de la CTB en août, pratiquement l'ensemble des membres de la SMCL ont été renouvelés.

Suite au démarrage de la Food Facility, la composition des membres de la SMCL s'est élargie à un représentant de la Délégation de l'Union Européenne au Niger.

Les recommandations de la SMCL ont été mises en œuvre par le projet (suivi/évaluation, appui exceptionnel pour lutter contre la crise alimentaire, renforcement de l'équipe, modalités de mise en place des intrants), mais parfois avec retard.

## 6 Annexes

Cadre Logique

Activités de Monitoring et d'Evaluation

Situation budgétaire au 31/12/2010

Planification opérationnelle établie au 1<sup>er</sup> trimestre 2011.

## 6.1 Cadre logique

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
<b>Objectif général</b>	<b>La sécurité alimentaire est améliorée au Niger</b>			
<b>Objectif spécifique</b>	<b>La sécurité alimentaire et les revenus des populations de la région de Tillabéri sont améliorés par la pratique de l'irrigation.</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. % des exploitants (H/F) touchés au début du projet qui ont augmenté d'au minimum 15% leurs revenus après l'aménagement de leur périmètre.</li> <li>2. % des périmètres maraîchers touchés par le projet qui sont fonctionnels durant au moins 6 mois / année.</li> <li>3. % des familles qui déclarent que les cultures maraîchères irriguées apportent une contribution substantielle à leur sécurité alimentaire.</li> <li>4. Disponibilité des produits maraîchers et des produits maraîchers transformés au niveau des marchés de la région de Tillabéri.</li> <li>5. Evolution des prix des produits maraîchers au niveau des marchés de la région de Tillabéri.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Etudes de références.</li> <li>2. Enquêtes ménages.</li> <li>3. Enquêtes des marchés.</li> <li>4. Données du suivi des parcelles des exploitants (H/F).</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le Gouvernement soutient la petite agriculture irriguée dans la lutte contre l'insécurité alimentaire</li> <li>2. Les services techniques déconcentrés de l'Etat et les organisations faitières des producteurs disposent d'un minimum de moyens pour exercer leurs fonctions.</li> <li>3. L'Etat favorise le développement du secteur privé pour assurer un environnement favorable au développement de la petite irrigation</li> <li>4. Les conditions climatiques sont favorables</li> </ol>
<b>Résultats attendus</b>	<b>Résultat 1 : La maîtrise de l'eau est améliorée au niveau des bassins de production dans la région de Tillabéri.</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le nombre de groupements (masculin/féminin/mixte) dont les périmètres maraîchers ont été (ré)aménagés avec l'appui du projet.</li> <li>2. La superficie des périmètres maraîchers (ré)aménagés avec l'appui du projet.</li> <li>3. Le nombre de comité de gestion mis en place dans les groupements.</li> <li>4. Le taux de paiement de la redevance eau.</li> <li>5. Fréquence et durée des pannes des motopompes.</li> <li>6. Le % de groupements dont l'accès au foncier est sécurisé pendant une période d'au moins 10 ans.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rapports d'étude et de suivi</li> <li>2. Etudes socio-foncières</li> <li>3. PV des réunions des différentes commissions foncières</li> <li>4. Témoignages des bénéficiaires</li> <li>5. Documents de suivi du projet</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. L'Etat veille à ce que les opérateurs d'appui au développement de l'irrigation œuvrant dans la zone du projet harmonisent leurs démarches d'intervention</li> </ol>

	<p><b>Résultat 2 : Des organisations paysannes sont formées et encadrées.</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. % de groupements fonctionnels (masculin/féminin/mixte)</li> <li>2. % de groupements qui adhèrent à une Union de groupements (masculin/féminin/mixte).</li> <li>3. % de groupements qui adhèrent à une fédération. (masculin/féminin/mixte)</li> <li>4. % de groupements (masculin/féminin/mixte) qui disposent d'un fonds de roulement / intrants et entretien des équipements.</li> <li>5. % de groupements (masculin/féminin/mixte) qui disposent d'outils de gestion et qui les utilisent.</li> <li>6. % de groupements (masculin/féminin/mixte) qui adhèrent à une boutique d'intrants.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. PV des réunions et des Assemblées Générales des groupements.</li> <li>2. Comptes-rendus d'activités des Unions et des fédérations.</li> <li>3. Comptes-rendus des formations / gestion.</li> <li>4. Comptes-rendus du suivi des groupements.</li> <li>5. Suivi des fonds de roulement mis en place.</li> <li>6. Suivi des boutiques d'intrants.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les Organisations faitières des groupements de producteurs/trices acceptent d'établir un partenariat avec le PDIT.</li> <li>2. Le Gouvernement nigérien soutient la mise en œuvre de sa politique de développement du secteur privé pour l'approvisionnement en intrants agricoles.</li> </ol>
	<p><b>Résultat 3 : Les productions horticoles alimentaires sont améliorées, transformées, valorisées et commercialisées.</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de Champs Ecoles paysans fonctionnels.</li> <li>2. Quantités d'intrants utilisées par les producteurs/trices.</li> <li>3. Nombre de fiches techniques disponibles au niveau des groupements.</li> <li>4. Nombre de techniques de production améliorées et développées avec les producteurs.</li> <li>5. % de producteurs (H/F) qui ont adopté ces nouvelles techniques.</li> <li>6. Nature et quantité de produits maraîchers transformés et nombre d'hommes et de femmes impliqués.</li> <li>7. Nombre de séchoirs et d'aires de séchage utilisés par les producteurs/trices.</li> <li>8. Nombre de centres de collecte construits.</li> <li>9. Nombre d'opérations de ventes groupées réalisées.</li> <li>10. Disponibilité des produits maraîchers et des produits maraîchers transformés au niveau des marchés de la région de Tillabéri.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rapports de suivi des services techniques et du projet.</li> <li>2. Documents de gestion des boutiques d'intrants ?</li> <li>3. Existence d'un répertoire des bonnes pratiques maraîchères.</li> <li>4. Fiches techniques.</li> <li>5. Synthèse bibliographique des acquis de la recherche en matière de productions maraîchères.</li> <li>6. Données de suivi des parcelles (analyses techniques et économiques).</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le MDA affecte un minimum de moyens aux services techniques départementaux pour qu'ils puissent exercer leurs fonctions.</li> <li>2. Le Gouvernement nigérien soutient la mise en œuvre de sa politique de développement du secteur privé pour l'approvisionnement en intrants agricoles.</li> </ol>

## 6.2 Activités de Monitoring et d'Evaluation

Les activités de monitoring et d'évaluation du PDIT qui se sont déroulées en 2010 sont les suivantes :

<b>Activité</b>	<b>Période en 2010</b>	<b>Réalisé par :</b>
Audit administratif et financier.	Février	Cabinet PKF
Suivi CTB/IS	Février	Mme.Julie Hertsens
Suivi MAGEL	Mars	DEP / MAGEL
Evaluation à mi-parcours	Mars	M. Bertrand Duhem.
Suivi CTB/EST	Juin	M. Yves Couvreur
Suivi MAGEL	Novembre	DEP / MAGEL
Monitoring Union Européenne	Décembre	M. Michel Lecomte



## 6.3 Situation budgétaire au 31/12/2010

### Budget vs Actuals (Year to Date, Last 5 years) of NER0602211

Project Title : **Projet de Lutte contre l'Insécurité Alimentaire par le Développement de l'Irrigation dans la région de Tillabéri**

Budget Version : **E1**

Currency : **EUR**

YtD : **Report includes all valid transactions, registered up to today**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to					Total	Balance	% Exec
				2007	2008	2009	2010	2011			
<b>A SÉCURITÉ ET REVENUS DES POPULATIONS DE</b>			3.824.488,36		17.494,44	305.564,39	797.403,62	0,00	1.120.462,46	2.704.025,90	29%
01 Maîtrise de l'eau est améliorée au niveau des			2.063.637,67		12.890,48	155.376,07	396.672,76	0,00	564.939,32	1.498.698,35	27%
01 Identifier les sites de production et évaluer		COGES	182.429,56		128,97	24.391,15	29.879,14	0,00	54.399,26	128.030,30	30%
02 Appuyer les Commissions foncières pour		COGES	39.449,72			1.113,96	1.175,92	0,00	2.289,88	37.159,84	6%
03 Améliorer l'accès à l'eau par la mise en place		COGES	1.685.859,34		12.761,51	124.709,92	354.278,55	0,00	491.749,98	1.194.109,36	29%
04 Appuyer les groupements de producteurs		COGES	48.655,81			3.517,81	5.067,99	0,00	8.585,80	40.070,01	18%
05 Encourager la protection des sites aménagés		COGES	107.243,24			1.643,24	6.271,16	0,00	7.914,40	99.328,84	7%
02 Organisations paysannes sont formées,			630.274,38			12.400,35	265.452,60	0,00	277.852,95	352.421,43	44%
01 Elaborer un code de financement et dresser		COGES	52.269,00			12.392,73	6.537,84	0,00	18.930,57	33.338,43	36%
02 Renforcer la capacité des IMF pour faciliter le		COGES	145.662,00					0,00	0,00	145.662,00	0%
03 Renforcer les capacités de gestion financière		COGES	171.071,38			7,82	7.186,06	0,00	7.193,88	163.877,70	4%
04 Appui exceptionnel contre la crise alimentaire		COGES	261.272,00				251.728,70	0,00	251.728,70	9.543,30	96%
03 Productions horticoles alimentaires			1.130.576,31		4.603,96	137.787,97	135.278,26	0,00	277.670,19	852.906,12	25%
01 Appuyer les exploitants sur l'aménagement		COGES	713.699,11		4.603,96	105.009,36	124.110,33	0,00	233.723,65	479.975,46	33%
02 Faciliter l'écoulement de la production des		COGES	48.326,00			4.001,02	7.365,19	0,00	11.366,22	36.959,78	24%
03 Encourager la transformation et la		COGES	323.551,20			28.777,58	3.802,74	0,00	32.580,32	290.970,88	10%
04 Analyser les impacts du projet qui devraient		COGES	45.000,00					0,00	0,00	45.000,00	0%
<b>B COÛTS ADMINISTRATIFS</b>			2.040,00			2.166,56		0,00	2.166,56	-126,56	106%
01 Formulation food facility			2.040,00			2.166,56		0,00	2.166,56	-126,56	106%
01 Coûts formulation Food facility		REGIE	2.040,00			2.166,56		0,00	2.166,56	-126,56	106%
<b>C MANAGEMENT REVENUE</b>			130.405,29					0,00	0,00	130.405,29	0%
01 Frais de gestion			130.405,29					0,00	0,00	130.405,29	0%
		REGIE	1.283.954,33		99.715,13	141.087,07	278.214,81	0,00	519.017,00	764.937,33	40%
		COGEST	4.740.566,48		151.125,79	429.260,63	1.031.190,36	0,00	1.611.576,80	3.128.989,68	34%
		<b>TOTAL</b>	<b>6.024.520,81</b>		<b>250.840,92</b>	<b>570.347,69</b>	<b>1.309.405,17</b>	<b>0,00</b>	<b>2.130.593,80</b>	<b>3.893.927,01</b>	<b>35%</b>



## Budget vs Actuals (Year to Date, Last 5 years) of NER0602211

Project Title : **Projet de Lutte contre l'Insécurité Alimentaire par le Développement de l'Irrigation dans la région de Tillabéri**

Budget Version : **E1**

Currency : **EUR**

YTD : **Report includes all valid transactions, registered up to today**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to					Expenses		Balance	% Exec
				2007	2008	2009	2010	2011	Total			
01 Frais de gestion		REGIE	130.405,29					0,00	0,00	130.405,29	0%	
<b>RÉSERVE BUDGÉTAIRE (MAX 5% TOTAL</b>			16.200,00					0,00	0,00	16.200,00	0%	
01 Réserve budgétaire			16.200,00					0,00	0,00	16.200,00	0%	
01 Réserve budgétaire COGESTION (crédit,		COGES	16.200,00					0,00	0,00	16.200,00	0%	
<b>MOYENS GÉNÉRAUX</b>			2.051.387,16	233.346,48	282.616,74	512.001,55	0,00	1.007.964,78	1.043.422,38	49%		
01 Frais personnel			1.313.164,53	126.430,02	211.887,62	328.114,14	0,00	666.431,77	646.732,76	51%		
01 Assistant technique		REGIE	600.000,00	99.715,13	133.459,03	137.549,90	0,00	370.724,06	229.275,94	62%		
02 Responsable		COGES	62.681,68	7.402,46	14.528,60	14.745,59	0,00	36.676,65	26.005,03	50%		
03 Equipe finance et administration		COGES	74.004,29	5.863,36	16.151,75	18.926,35	0,00	40.941,46	33.062,83	55%		
04 Equipe technique		COGES	136.398,00	8.681,11	24.833,12	30.111,77	0,00	63.626,00	72.772,00	47%		
05 Autres frais de personnel		COGES	79.712,66	4.767,96	14.925,20	16.332,66	0,00	36.025,81	43.686,75	45%		
06 Formation du personnel		COGES	12.196,00		7.989,91	111,29	0,00	8.101,20	4.094,80	66%		
07 AT Coordinateur Technique		REGIE	275.000,00			91.815,43	0,00	91.815,43	183.184,57	33%		
08 Aide comptable		COGES	20.372,00			3.544,40	0,00	3.544,40	16.827,60	17%		
09 Techniciens relais terrain		COGES	52.800,00			14.976,76	0,00	14.976,76	37.823,24	28%		
02 Investissements			178.182,34	91.496,33	7.386,91	66.953,11	0,00	165.836,36	12.345,98	93%		
01 Véhicules		COGES	130.766,24	70.966,24		52.981,98	0,00	123.948,22	6.818,02	95%		
02 Equipement bureau		COGES	37.781,10	17.052,40	2.957,37	13.459,82	0,00	33.469,59	4.311,51	89%		
03 Matériel de projection, de formation plus		COGES	5.976,00			128,06	0,00	128,06	5.847,94	2%		
04 Aménagements du bureau		COGES	3.659,00	3.477,70	4.429,54	383,26	0,00	8.290,49	-4.631,49	227%		
03 Frais de fonctionnement			242.504,81	10.344,09	28.486,21	60.044,58	0,00	98.874,88	143.629,93	41%		
01 Loyer bureau		COGES	23.624,04			9.457,39	0,00	9.457,39	14.166,65	40%		
		REGIE	1.283.954,33	99.715,13	141.087,07	278.214,81	0,00	519.017,00	764.937,33	40%		
		COGEST	4.740.566,48	151.125,79	429.260,63	1.031.190,36	0,00	1.611.576,80	3.128.989,68	34%		
		<b>TOTAL</b>	<b>6.024.520,81</b>	<b>250.840,92</b>	<b>570.347,69</b>	<b>1.309.405,17</b>	<b>0,00</b>	<b>2.130.593,80</b>	<b>3.893.927,01</b>	<b>35%</b>		



## Budget vs Actuals (Year to Date, Last 5 years) of NER0602211

Project Title : **Projet de Lutte contre l'Insécurité Alimentaire par le Développement de l'Irrigation dans la région de Tillabéri**

Budget Version : **E1**

Currency : **EUR**

YTD : **Report includes all valid transactions, registered up to today**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to					Expenses		
				2007	2008	2009	2010	2011	Total	Balance	% Exec
02 Services et frais de maintenance		COGES	21.876,00		144,64	6.934,57	8.742,78	0,00	15.821,99	6.054,01	72%
03 Frais de fonctionnement des véhicules		COGES	116.968,00		5.020,10	13.130,23	24.762,83	0,00	42.913,15	74.054,85	37%
04 Télécommunications, internet permanent		COGES	26.757,98		1.291,66	2.910,56	6.518,60	0,00	10.720,82	16.037,16	40%
05 Fournitures de bureau. Lot par personne		COGES	18.300,79		3.290,16	3.510,63	6.632,69	0,00	13.433,48	4.867,31	73%
06 Frais de représentation et de communication		COGES	25.078,00		181,41	493,86	1.264,16	0,00	1.939,43	23.138,57	8%
07 Frais financiers		COGES	3.650,00		10,88	152,03	126,96	0,00	289,88	3.360,12	8%
08 Frais TVA		COGES	0,00		0,00			0,00	0,00	0,00	??
09 Autres frais de fonctionnement		COGES	6.250,00		405,23	1.354,34	2.539,17	0,00	4.298,74	1.951,26	69%
<b>04 Audit et suivi et évaluation</b>			<b>317.535,48</b>		<b>5.076,03</b>	<b>14.856,01</b>	<b>56.889,73</b>	<b>0,00</b>	<b>76.821,77</b>	<b>240.713,71</b>	<b>24%</b>
01 Frais de suivi et évaluation (missions)		REGIE	120.000,00				26.647,21	0,00	26.647,21	93.352,79	22%
02 Suivi interne/expertise ponctuelle		REGIE	86.109,04			5.461,48	10.713,31	0,00	16.174,78	69.934,26	19%
03 Audit financier		REGIE	29.000,00				11.488,96	0,00	11.488,96	17.511,04	40%
04 Frais Comité Technique Régional et SMCL		COGES	41.026,44		5.076,03	9.394,53	8.040,25	0,00	22.510,82	18.515,62	55%
05 Voyages Internationaux		REGIE	10.000,00					0,00	0,00	10.000,00	0%
06 Trajets locaux		REGIE	5.000,00					0,00	0,00	5.000,00	0%
07 Perdiem sur place (Personnel affecté à		REGIE	26.400,00					0,00	0,00	26.400,00	0%
99 Conversion rate adjustment			0,00					0,00	0,00	0,00	??
98 Conversion rate adjustment		REGIE	0,00					0,00	0,00	0,00	??
99 Conversion rate adjustment		COGES	0,00					0,00	0,00	0,00	??
		REGIE	1.283.954,33		99.715,13	141.087,07	278.214,81	0,00	519.017,00	764.937,33	40%
		COGEST	4.740.566,48		151.125,79	429.260,63	1.031.190,36	0,00	1.611.576,80	3.128.989,68	34%
		<b>TOTAL</b>	<b>6.024.520,81</b>		<b>250.840,92</b>	<b>570.347,69</b>	<b>1.309.405,17</b>	<b>0,00</b>	<b>2.130.593,80</b>	<b>3.893.927,01</b>	<b>35%</b>



## 6.4 Planification opérationnelle établie au 1<sup>er</sup> trimestre 2011.

### Financial Planning of NER0602211

Project Title : **Projet de Lutte contre l'Insécurité Alimentaire par le Développement de l'Irrigation dans la région de Tillabéri**

Fin Plan Version: **2011Q1**  
 Budget Version: **E01**  
 Donor: **DGD**  
 Currency: **EUR**

#### Amounts in 1000 EUR

Status	Fin Mode	Budget	TtY-1	Balance	2011					2012 to end	Est. end Proj. Bal.	Est. % exec.	
					Q1	Q2	Q3	Q4	Total				
<b>A SÉCURITÉ ET REVENUS DES</b>		3.824,49	1.120,46	2.704,03	544,88	361,08	198,08	39,08	1.143,12	39,06	1.520,95	60%	
<b>01 Maîtrise de l'eau est améliorée</b>		2.063,64	564,94	1.498,70	478,30	298,50	144,00	15,00	935,80	5,00	557,90	73%	
01	Identifier les sites de production	COGEST	182,43	54,40	128,03	18,30	0,00	0,00	0,00	18,30	0,00	109,73	40%
02	Appuyer les Commissions	COGEST	39,45	2,29	37,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37,16	6%
03	Améliorer l'accès à l'eau par la	COGEST	1.685,86	491,75	1.194,11	460,00	282,00	136,00	0,00	878,00	0,00	316,11	81%
04	Appuyer les groupements de	COGEST	48,66	8,59	40,07	0,00	15,00	5,00	15,00	35,00	5,00	0,07	100%
05	Encourager la protection des	COGEST	107,24	7,91	99,33	0,00	1,50	3,00	0,00	4,50	0,00	94,83	12%
<b>02 Organisations paysannes sont</b>		630,27	277,85	352,42	15,00	16,00	20,50	12,50	64,00	9,38	279,04	56%	
01	Elaborer un code de	COGEST	52,27	18,93	33,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33,34	36%
02	Renforcer la capacité des IMF	COGEST	145,66	0,00	145,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	145,66	0%
03	Renforcer les capacités de	COGEST	171,07	7,19	163,88	9,00	12,50	20,50	12,50	54,50	9,38	100,00	42%
04	Appui exceptionnel contre la	COGEST	261,27	251,73	9,54	6,00	3,50	0,00	0,00	9,50	0,00	0,04	100%
<b>03 Productions horticoles</b>		1.130,58	277,67	852,91	51,58	46,58	33,58	11,58	143,32	25,58	684,01	39%	
01	Appuyer les exploitants sur	COGEST	713,70	233,72	479,98	48,00	21,00	30,00	8,00	107,00	22,00	350,98	51%
02	Faciliter l'écoulement de la	COGEST	48,33	11,37	36,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36,96	24%
03	Encourager la transformation et	COGEST	323,55	32,58	290,97	0,00	22,00	0,00	0,00	22,00	0,00	268,97	17%
04	Analyser les impacts du projet	COGEST	45,00	0,00	45,00	3,58	3,58	3,58	3,58	14,32	3,58	27,10	40%
<b>B COÛTS ADMINISTRATIFS</b>		2,04	2,17	-0,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,13	106%
<b>01 Formulation food facility</b>		2,04	2,17	-0,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,13	106%
01	Coûts formulation Food facility	REGIE	2,04	2,17	-0,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,13	106%
<b>C MANAGEMENT REVENUE</b>		130,41	0,00	130,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130,41	0,01	100%	
<b>01 Frais de gestion</b>		130,41	0,00	130,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130,41	0,01	100%	
	REGIE	1.283,96	519,02	764,94	82,62	88,62	85,00	105,00	361,24	235,41	168,29	87%	
	COGEST	4.740,58	1.611,58	3.129,00	610,70	414,10	252,18	98,23	1.375,21	126,52	1.627,28	66%	
	<b>TOTAL</b>	<b>6.024,54</b>	<b>2.130,60</b>	<b>3.893,94</b>	<b>693,32</b>	<b>502,72</b>	<b>337,18</b>	<b>203,23</b>	<b>1.736,45</b>	<b>361,92</b>	<b>1.795,57</b>	<b>70%</b>	



## Financial Planning of NER0602211

Project Title : **Projet de Lutte contre l'Insécurité Alimentaire par le Développement de l'Irrigation dans la région de Tillabéri**

Fin Plan Version: **2011Q1**  
 Budget Version: **E01**  
 Donor: **DGD**  
 Currency: **EUR**

### Amounts in 1000 EUR

	Status	Fin Mode	Budget	TtY-1	Balance	2011				2012 to end	Est. end Proj. Bal.	Est. % exec	
						Q1	Q2	Q3	Q4				Total
01 Frais de gestion		REGIE	130,41	0,00	130,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130,41	0,01	100%
<b>X RÉSERVE BUDGÉTAIRE (MAX 5%)</b>			16,20	0,00	16,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16,20	0,00	100%
01 Réserve budgétaire			16,20	0,00	16,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16,20	0,00	100%
01 Réserve budgétaire		COGEST	16,20	0,00	16,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16,20	0,00	100%
<b>Z MOYENS GÉNÉRAUX</b>			2.051,40	1.007,97	1.043,43	148,44	141,64	139,10	164,15	593,33	175,36	274,74	87%
<b>01 Frais personnel</b>			1.313,16	666,44	646,72	116,59	111,79	112,79	90,96	432,13	120,11	94,49	93%
01 Assistant technique		REGIE	600,00	370,72	229,28	37,50	37,50	37,50	37,50	150,00	75,00	4,28	99%
02 Responsable		COGEST	62,68	36,68	26,00	4,30	3,70	3,70	4,93	16,63	6,71	0,66	99%
03 Equipe finance et administration		COGEST	74,00	40,94	33,06	6,27	5,07	5,07	6,77	23,19	9,80	0,07	100%
04 Equipe technique		COGEST	136,40	63,63	72,77	15,00	12,00	12,00	16,00	55,00	17,00	0,77	99%
05 Autres frais de personnel		COGEST	79,71	36,03	43,68	4,80	7,20	4,20	5,60	21,80	9,60	12,28	85%
06 Formation du personnel		COGEST	12,20	8,10	4,10	0,00	0,00	4,00	0,00	4,00	0,00	0,10	99%
07 AT Coordinateur Technique		REGIE	275,00	91,82	183,18	37,50	37,50	37,50	12,50	125,00	0,00	58,18	79%
08 Aide comptable		COGEST	20,37	3,54	16,83	2,65	2,65	2,65	2,06	10,01	0,00	6,82	67%
09 Techniciens relais terrain		COGEST	52,80	14,98	37,82	8,57	6,17	6,17	5,60	26,50	0,00	11,32	79%
<b>02 Investissements</b>			178,19	165,84	12,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12,35	93%
01 Véhicules		COGEST	130,77	123,95	6,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,82	95%
02 Equipement bureau		COGEST	37,78	33,47	4,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4,31	89%
03 Matériel de projection, de		COGEST	5,98	0,13	5,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5,85	2%
04 Aménagements du bureau		COGEST	3,66	8,29	-4,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-4,63	227%
<b>03 Frais de fonctionnement</b>			242,51	98,87	143,64	21,23	14,73	14,81	15,19	65,96	22,90	54,78	77%
01 Loyer bureau		COGEST	23,62	9,46	14,16	1,00	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	13,16	44%
		REGIE	1.283,96	519,02	764,94	82,62	88,62	85,00	105,00	361,24	235,41	168,29	87%
		COGEST	4.740,58	1.611,58	3.129,00	610,70	414,10	252,18	98,23	1.375,21	126,52	1.627,28	66%
		<b>TOTAL</b>	<b>6.024,54</b>	<b>2.130,60</b>	<b>3.893,94</b>	<b>693,32</b>	<b>502,72</b>	<b>337,18</b>	<b>203,23</b>	<b>1.736,45</b>	<b>361,92</b>	<b>1.795,57</b>	<b>70%</b>



## Financial Planning of NER0602211

Project Title : **Projet de Lutte contre l'Insécurité Alimentaire par le Développement de l'Irrigation dans la région de Tillabéri**

Fin Plan Version: **2011Q1**  
 Budget Version: **E01**  
 Donor: **DGD**  
 Currency: **EUR**

### Amounts in 1000 EUR

Status	Fin Mode Budget	TtY-1	Balance	2011						2012 to end	Est. end Proj. Bal.	Est. % exec.
				Q1	Q2	Q3	Q4	Total				
02 Services et frais de maintenance	COGEST	21,88	15,82	6,06	1,10	1,10	1,10	1,10	4,40	1,60	0,06	100%
03 Frais de fonctionnement des	COGEST	116,97	42,91	74,06	8,83	8,83	8,83	7,79	34,29	9,70	30,08	74%
04 Télécommunications, internet	COGEST	26,76	10,72	16,04	1,70	1,70	1,70	1,70	6,80	2,00	7,24	73%
05 Fournitures de bureau. Lot par	COGEST	18,30	13,43	4,87	1,65	1,65	1,65	1,65	6,60	2,00	-3,73	120%
06 Frais de représentation et de	COGEST	25,08	1,94	23,14	6,50	1,00	1,00	2,50	11,00	7,00	5,14	80%
07 Frais financiers	COGEST	3,65	0,29	3,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,36	8%
08 Frais TVA	COGEST	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
09 Autres frais de fonctionnement	COGEST	6,25	4,30	1,95	0,45	0,45	0,53	0,45	1,88	0,60	-0,53	108%
<b>04 Audit et suivi et évaluation</b>		<b>317,54</b>	<b>78,82</b>	<b>240,72</b>	<b>10,62</b>	<b>15,12</b>	<b>11,50</b>	<b>58,00</b>	<b>95,24</b>	<b>32,35</b>	<b>113,13</b>	<b>64%</b>
01 Frais de suivi et évaluation	REGIE	120,00	26,85	93,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30,00	63,35	47%
02 Suivi interne/expertise	REGIE	86,11	16,17	69,94	7,62	13,62	10,00	30,00	61,24	0,00	8,70	90%
03 Audit financier	REGIE	29,00	11,49	17,51	0,00	0,00	0,00	25,00	25,00	0,00	-7,49	126%
04 Frais Comité Technique	COGEST	41,03	22,51	18,52	3,00	1,50	1,50	3,00	9,00	2,35	7,17	83%
05 Voyages Internationaux	REGIE	10,00	0,00	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00	0%
06 Trajets locaux	REGIE	5,00	0,00	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5,00	0%
07 Perdiem sur place (Personnel	REGIE	26,40	0,00	26,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26,40	0%
<b>99 Conversion rate adjustment</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>??%</b>
98 Conversion rate adjustment	REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
99 Conversion rate adjustment	COGEST	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
	REGIE	1.283,96	519,02	764,94	82,62	88,62	85,00	105,00	361,24	235,41	168,29	87%
	COGEST	4.740,58	1.611,58	3.129,00	610,70	414,10	252,18	98,23	1.375,21	126,52	1.627,28	66%
	<b>TOTAL</b>	<b>6.024,54</b>	<b>2.130,60</b>	<b>3.893,94</b>	<b>693,32</b>	<b>502,72</b>	<b>337,18</b>	<b>203,23</b>	<b>1.736,45</b>	<b>361,92</b>	<b>1.795,57</b>	<b>70%</b>





**CTB**

**AGENCE BELGE  
DE DÉVELOPPEMENT**

# **PLANIFICATION OPERATIONNELLE, ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE 2011**

## **PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'IRRIGATION DANS LA REGION DE TILLABERI (PDIT)**

**VERSION 1.2 – 20 JANVIER 2011**

# Table des matières

<b><u>1</u></b>	<b><u>FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET</u></b>	<b><u>3</u></b>
<b><u>2</u></b>	<b><u>PLANIFICATION OPÉRATIONNELLE</u></b>	<b><u>4</u></b>
2.1	PROJECTION DU DEGRÉ DE RÉALISATION DES PRODUITS ET RÉSULTATS ATTENDUS	4
2.2	CHRONOGRAMME DES ACTIVITÉS ET SOUS-ACTIVITÉS À RÉALISER EN 2011	7
2.3	COMMENTAIRES GÉNÉRAUX SUR LA PLANIFICATION OPÉRATIONNELLE	9
<b><u>3</u></b>	<b><u>PLANIFICATION DES MARCHÉS ET AUTRES CONTRATS/ACCORDS D'EXÉCUTION</u></b>	<b><u>10</u></b>
3.1	TABLEAU DE PLANIFICATION DES MARCHÉS	10
3.2	TABLEAU DE PLANIFICATION DES ACCORDS D'EXÉCUTION	11
3.3	COMMENTAIRES SUR LA PLANIFICATION DES MARCHÉS ET CONTRATS/ACCORDS D'EXÉCUTION	11
<b><u>4</u></b>	<b><u>PLANIFICATION FINANCIÈRE</u></b>	<b><u>12</u></b>
4.1	TABLEAU DE PLANIFICATION FINANCIÈRE	12
4.2	EXPLICATIF DE LA PLANIFICATION FINANCIÈRE	15
<b><u>5</u></b>	<b><u>ANALYSE DES RISQUES EN REGARD DE LA PROGRAMMATION</u></b>	<b><u>19</u></b>
5.1	TABLEAU D'ANALYSE DES RISQUES	19
<b><u>6</u></b>	<b><u>FEEDBACK DE LA REPRÉSENTATION ET DÉCISIONS/RECOMMANDATIONS RETENUES À L'ISSUE DU PROCESSUS DE REVUE ENTRE LE PROJET ET LA REP</u></b>	<b><u>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</u></b>
6.1	OBSERVATIONS ISSUES DE L'ANALYSE PAR LA REP DE LA PROGRAMMATION PROPOSÉE PAR LE PROJET	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
6.2	RECOMMANDATIONS/DÉCISIONS ISSUES DU PROCESSUS DE REVUE ENTRE REP ET PROJET	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.



# 1 Fiche signalétique du Projet

Projet de Développement de l'Irrigation dans la région de Tillabéri (PDIT)– Niger	
Financé par	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Royaume de Belgique</li> <li>• Union Européenne</li> <li>• République du Niger</li> </ul>
Agence(s) d'Exécution	Agence Belge de Développement (CTB)
Ministère de Tutelle	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MAG/EL)
Code Navision (numéro d'intervention)	NER/ 0602211 / NER 090291T
Lieu(x) du Projet / Programme	Région de Tillabéri. Départements de Kollo, Say, Téra et Tillabéri
Date de signature de la Convention Spécifique	12/12/2007
Date de Démarrage du Projet	effectif le 01/05/2008
Date de fin du Projet	30/04/2012 (fin du financement UE/FF 31/10/2011)
Durée	Durée selon C.S : 60 mois / durée effective : 48 mois
Budget	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 4 000 000 € (2 623 828 000 FCFA) (contribution belge)</li> <li>• 400 000 € (262 382 800 FCFA) (contribution nigérienne)</li> <li>• 2 024 521 € (1 327 998 721 FCFA) € (Union Européenne / Food Facility)</li> </ul>
Secteur(s) + code CAD	Ressources en eau à usage agricole - 31140
Régie / Cogestion/ Appui budgétaire	Cogestion (79%) / Régie (21%)
Taux d'exécution financier au 31/12/2010	35 % (51% si on prend en compte les engagements).
Ordonnateur national	Le Secrétaire Général du MAG/EL
Responsable national	Marie-Claire HANOUNOU (Responsable)
Co-responsable CTB/ Assistant Technique CTB	Damien JONCKERS (Co-Responsable) / Alain GLIBERT (Coordinateur Technique) / Maxime PONCELET (Assistant Junior)
Co-ordonnateur	Le Représentant Résident de la CTB

## 2 Planification Opérationnelle

### 2.1 Projection du degré de réalisation des produits et résultats attendus

Description Résultat/Activité	Résultats/produits attendus à la fin du projet	Degré de réalisation des résultats/produits au 31/12/10	Degré attendu de réalisation (cumulée) des résultats/ produits au 31/12/11	Commentaires/Risques/Hypothèses...
<b>R1 La maîtrise de l'eau est améliorée au niveau des bassins de production dans la Région de Tillabéri</b>				
A 1.1 Appuis aux groupements de producteurs pour une meilleure maîtrise de l'eau.				
A.1.1.1. Poursuite du processus d'identification des sites déjà en cours.	75 sites / 640 ha identifiés.	109 sites / 692 ha identifiés (> 100%)	109 sites / 692 ha identifiés (> 100%)	Activité terminée
A.1.1.2. Etudes de faisabilité.	Etudes réalisées sur 75 sites / 640 ha..	Etudes réalisées sur 75 sites / 505 ha	100% des études nécessaires ont été effectuées.	Activité terminée. La qualité de certaines études est discutable. Certains points doivent être revérifiés directement par le projet.
<b>A.1.1.3. Aménagement de petits périmètres irrigués.</b>	Aménagements réalisés sur 75 sites / 640 ha.	Travaux réalisés sur 24 sites (32%) / 167,7 ha (26%).	Travaux réalisés sur 57 sites (76%) et 350 ha (54%).	La première tranche n'est pas encore clôturée. Il existe un risque de litige avec au moins une entreprise.  La deuxième tranche démarre dans des conditions difficiles / contrôle et suivi. Les délais d'exécution de cette deuxième tranche paraissent courts / capacité des entreprises.  Le risque de ne pas exécuter la troisième tranche dans les délais de la FF est réel.
A.1.1.4. Appui à la gestion des périmètres et de l'eau.	75 CGE mis en place Les gpts de 75 sites sensibilisés et formés à la gestion des MP et de l'eau	22 CGE mis en place (29%). 22 gpts sensibilisés et formés (29%) Formations MP / 22 gpts + Services techniques	55 CGE mis en place (73%) 55 gpts sensibilisés et formés (73%). 55 gpts formés à l'utilisation des MP.	Le contrat avec le prestataire CPS est arrivé à expiration et le poste AT/OP est actuellement vacant. => les nouvelles activités d'appui aux gpts / gestion de l'eau ne commenceront pas avant la fin de Q1.
A 1.2 Gestion durable des ressources.				
A.1.2.1. Sécurisation foncière.	75 sites foncièrement sécurisés.	1 COFOCOM mise en place. 84 gpts disposent d'un document de sécurisation	100 % des sites disposent d'un document de sécurisation foncière.	Le projet n'interviendra plus que ponctuellement sur ce thème.

		foncière.		
A.1.2.2. Protection des sites.	Les 75 sites sont protégés.	9 sites clôturés en grillage (12%) dont 8 avec plantation de haies vives dans 8 sites. 10 ha de demi-lune réalisés.	100% des sites aménagés sont protégés. Poursuite de l'appui aux pépiniéristes de proximité.	Cette activité n'est pas une activité spécifique. Elle est directement liée aux travaux d'aménagement. Un réaménagement budgétaire sera proposé pour réaffecter le budget de cette ligne vers les travaux. A.1.1.3.
<b>Description Résultat/Activité</b>	<b>Résultats/produits attendus à la fin du projet</b>	<b>Degré de réalisation des résultats/produits au 31/12/10</b>	<b>Degré attendu de réalisation (cumulée) des résultats/ produits au 31/12/11</b>	<b>Commentaires/Risques/Hypothèses...</b>
<b>R2 Des organisations paysannes sont formées et encadrées.</b>				
A 2.1 Redynamisation des groupements de producteurs/trices.	Les groupements de 75 sites sont fonctionnels et dynamiques.	Les groupements de 50 (66%) sites ont été redynamisés et ré impliqués dans le maraîchage.	Les gpts de 75 sites redynamisés et ré impliqués dans le maraîchage.	Activités conditionnées à l'opérationnalité du poste d'AT/OP et à la relance de prestations d'appui-conseil et de formation.
A 2.2 Renforcement des capacités des groupements.		-	100% des gpts touchés disposent d'un bureau fonctionnel et d'outils de gestion.	Activités conditionnées à l'opérationnalité du poste d'AT/OP et à la relance de prestations d'appui-conseil et de formation.
A 2.3 Implication et renforcement des structures faitières.	Les OP faitières ont été impliquées et renforcées.	Implication de la FCMN Niya et de Mooriben dans l'approvisionnement en intrants.	Implication de la FCMN Niya et de Mooriben. Collaboration avec RECA.	Activités conditionnées à l'opérationnalité du poste d'AT/OP. Il y a un litige avec la FCMN Nyia / convention de mise à disposition des intrants.
<b>Description Résultat/Activité</b>	<b>Résultats/produits attendus à la fin du projet</b>	<b>Degré de réalisation des résultats/produits au 31/12/10</b>	<b>Degré attendu de réalisation (cumulée) des résultats/ produits au 31/12/11</b>	<b>Commentaires/Risques/Hypothèses...</b>
<b>R3 Les productions horticoles alimentaires sont améliorées, transformées, valorisées et commercialisées.</b>				
A 3.1 Appuyer les exploitants pour la maîtrise des techniques de production horticole.				
A 3.1.1. Capitalisation des bonnes pratiques de production des cultures maraîchères dans la zone d'intervention du projet	Les bonnes pratiques maraîchères sont capitalisées.	2 jours de visites et d'échanges entre intervenants organisés en 2010. 1 voyage d'études pour les responsables de 19 gpts organisés.	Des fiches techniques sur les pratiques maraîchères et sur l'utilisation des pesticides sont disponibles dans 100 % des gpts appuyés par le projet. Des visites d'échanges sont organisées autour de	Hypothèse : disponibilité de collaboration du RECA pour l'élaboration des fiches techniques. Risque de limitation des déplacements dans la zone / sécurité.

		Diffusion de fiches techniques dans les gpts de 50 sites.	thèmes précis tant avec les autres intervenants qu'avec des producteurs maraîchers.	
A 3.1.2. Approvisionnement en intrants.	L'approvisionnement en intrants de qualité est assuré au niveau des groupements de 75 sites.	Des intrants de qualité ont été mis en place dans les bons délais dans les gpts de 50 sites. Un suivi de la gestion de ces intrants a été mis en place (FCMN Niya + AG).	Mise en place des intrants dans les gpts de 75 sites appuyés par le projet au moment du démarrage de la campagne 2011-2012.	La reconstitution de la plupart des stocks d'intrants sera pour la campagne 2011-2012 dépendante des remboursements des producteurs. Le projet n'interviendra plus que de manière marginale pour constituer de nouveaux fonds de roulement en intrants.
A.3.1.3. Appui et conseil agricole.	Un dispositif d'appui-conseil (JEP) est mis en place et fonctionne au niveau des groupements de 75 sites.	11 JEP ont été mis en place à travers des accords d'exécution avec les ST.	Etablissement d'accords d'exécution avec les ST pour l'appui-conseil de 100% des gpts touchés par le projet.	Les accords d'exécution ont démarré en retard pour la campagne 2010-2011 => les JEP ne pourront pas être fonctionnels. Les accords d'exécution pour la campagne 2011-2012 devront être préparés en Q2 pour un démarrage en septembre 2011.
A 3.2. Faciliter l'écoulement de la production horticole d'irrigation.	Les produits maraîchers sont disponibles en quantité au niveau des marchés de la région de Tillabéri. Des centres de collectes sont construits.	Convention avec les statistiques agricoles pour le suivi des prix des produits maraîchers. Campagne 2009-2010. Appui ponctuel à un gpt pour la commercialisation de pommes de terre.	Convention avec les statistiques agricoles pour le suivi des prix des produits maraîchers. Campagne 2009-2010. Appui ponctuel à la demande.	Le projet ne dispose pas des moyens humains suffisants pour entreprendre des actions de grande ampleur dans ce domaine. Répondre aux demandes est conditionnée à l'opérationnalité du poste d'AT/OP. Abandon de la construction des centres de collecte car une bonne approche reste à définir en fonction de la capitalisation des expériences d'autres interventions et de la nature particulière des produits maraîchers.
A.3.3. Encourager la transformation et la conservation des produits horticoles.	Des nouvelles techniques de transformation et de conservation ont été testées et vulgarisées.	Essais de séchoirs ICARO. Construction d'aires de séchage au niveau de 9 sites.	Essais de séchoirs ICARO. Construction d'aires de séchage au niveau de 20 sites.	Hypothèse : Procédure souple pour la construction des aires de séchage (consultation/ Département).

## 2.2 Chronogramme des activités et sous-activités à réaliser en 2011

En gris ce qui n'a pas encore été réalisé, en vert ce qui a été réalisé, en orange ce qui a été reporté/décalé, en rouge ce qui a été annulé. Les activités qui sont clés/prioritaires sont mises en rouge.

Activités	Sous-activités	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Responsable	Remarques - difficultés points d'attention
<b>R1 : La maîtrise de l'eau est améliorée au niveau des bassins de production dans la Région de Tillabéri</b>															
<b>A.1.1 : Appuis aux groupements de producteurs pour une meilleure maîtrise de l'eau.</b>	A.1.1.1. Poursuite du processus d'identification des sites déjà en cours.	Sous-activité terminée.													
	A.1.1.2. Etudes de faisabilité.	Sous-activité terminée.													
	<b>A.1.1.3. Aménagement de petits périmètres irrigués.</b>	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	CT et AT-GR	Fin de contrat CT 10/11 Contrôle 2 <sup>ème</sup> tranche Procédure / 3 <sup>ème</sup> tranche
	A.1.1.4. Appui à la gestion des périmètres et de l'eau.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	AT-OP	Poste AT-OP vacant.
<b>A.1.2 : Gestion durable des ressources.</b>	A.1.2.1. Sécurisation foncière.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	AT-OP	A la demande
	A.1.2.2. Protection des sites.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	AT-AGRO	
<b>R2 : Des organisations paysannes sont formées et encadrées.</b>															
<b>A.2.1 : Redynamisation des groupements de producteurs/trices.</b>		■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■		Lié à toutes les actions du projet
<b>A.2.2 : Renforcement des capacités des groupements.</b>	Visites croisées entre gpts.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	AT-OP	Poste AT-OP vacant.
	<b>Sensibilisation et formation des gpts</b>	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	AT-OP	Procédure de marchés / spécificité des prestations.
	Voyage d'études	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	AT-OP + ATJ	
<b>A.2.3 : Implication et renforcement des structures faïtières.</b>		■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	AT-OP	Lié aux intrants + fiches techniques + visites croisées. Procédures peu appropriées / OP faïtières.

Activités	Sous-activités	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Responsable	Remarques - difficultés points d'attention
<b>R3 : Les productions horticoles alimentaires sont améliorées, transformées, valorisées et commercialisées.</b>															
<b>A.3.1 : Appuyer les exploitants pour la maîtrise des techniques de production horticole.</b>	A 3.1.1. Capitalisation des bonnes pratiques de production des cultures maraichères dans la ZI du projet													AT-AGRO+ATJ	Départ ATJ 08/11
	<b>A 3.1.2. Approvisionnement en intrants.</b>													AT-AGRO	
	A.3.1.3. Appui et conseil agricole.													AT-AGRO	Appui / campagne 2011-2012 en fonction de la fin du projet.
<b>A.3.2 : Faciliter l'écoulement de la production horticole d'irrigation.</b>														AT-OP	A la demande des bénéficiaires, appui ponctuel.
<b>A.3.3 : Encourager la transformation et la conservation des produits horticoles.</b>	Réalisation d'aires de séchage													AT-AGRO	AT-GR en appui. Procédure de marché adaptée.

Activités	Sous-activités	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Responsable	Remarques - difficultés points d'attention
<b>Z : Activités générales de gestion/mise en œuvre de l'intervention</b>															
<b>Gestion du Personnel (recrutement, formation, évaluation,...)</b>	Recrutement AT/GR													Direction	
	Mise à disposition AT/OP													MAGEL	
	Préavis personnel FF													R.A.F.	Prolongation du personnel FF a examiner en SMCL.
<b>Investissement et Logistique</b>	(acquisition, invent.)														Les investissements sont terminés.
<b>Rapportage</b>	Rapport annuel DGD													Direction	
	<b>Rapport autre bailleur</b>													Direction	
	Rapport trimestriel CTB													Direction	
	Planification Financière													RAF	
	Cash Call													RAF	

<b>SMCL</b>	SMCL																	Direction
<b>Suivi-Evaluation (Baseline, EMP, EF,...)</b>	Elaboration du plan de S/E																	AT-S/E
	Préparation de l'Evaluation Finale																	AT-S/E + Dir
<b>Audit</b>	Audit administratif et financier																	Direction + RAF
<b>Backstopping et missions d'appui</b>	BS capitalisation / aménagements																	AT CTB
	BS IS + Finances																	AT CTB
<b>Actions de Capitalisation</b>	Préparation de l'étude / exit strategy																	AT CTB
	Réalisation de l'étude / exit strategy																	Direction + AT-S/E
<b>Communication et Visibilité</b>	Plaquette de présentation																	ATJ+AT-S/E
	Reportage presse écrite																	ATJ+AT-S/E
	Reportage ORTM																	ATJ +AT-S/E
<b>Autres actions</b>	Comptabilité mensuelle																	RAF + Dir.

### 2.3 Commentaires généraux sur la Planification Opérationnelle

- En raison du contexte du pays et sur la base de l'expérience des années antérieures, il paraît nécessaire de mesurer les ambitions et de concentrer les activités sur les activités prioritaires : a) les travaux d'aménagement et la fourniture des intrants, b) l'appui-conseil agricole et le renforcement des capacités des groupements.
- La planification opérationnelle tient compte de la réduction de l'équipe du projet à la clôture de la Food Facility. Les prolongations de postes devront être soumises à l'approbation de la SMCL avec une proposition de budget (bilatéral) en conséquence. C'est précisément pour faire le point sur les possibilités budgétaires qu'un BS IS et Fin du siège est demandé en Q2 pour présentation et validation par la SMCL en Q3 (septembre).

## 3 Planification des marchés et autres contrats/accords d'exécution

### 3.1 Tableau de planification des marchés

Voir fichier Excel joint.

PROJET PNT  
NER000211

LISTE DES MARCHÉS PUBLICS POUR L'ANNEE 2011

Numéro du marché	Intitulé du marché	Brève description de marché	Type de marché	Dérivé	Montant (est./réel)	Montants (est./réel)	Mode d'acquisition	Codé (Budget/et)	Fournisseur(s)	Méthode de passation	Stat. d'avancement	Remarques	Date d' / période de Préparation Cahier de charges	Date(s) / période(s) Publication	Date(s) / Période(s) d'annonce	Date(s) / Période(s) d'adjudication	
816/10	Travaux d'aménagement des sites marchands Lots n° 1 et 6	Travaux d'aménagement des sites de SIKATA, Goungbo, Ila, Tila et Moulins	Travaux	FOFA	66 116 000 €	129 702	coqelion	A-01-03	Entreprise SIMM	Appel d'offre National	En cours	Retard travaux - Avenir	Mars 2009	Novembre 2009	Avril 2010	Mai à Juillet 2010	
817/10	Travaux d'aménagement des sites marchands Lots n° 2 et 3	Travaux d'aménagement des sites de Kogonon, Marakoma, Hondoum et Koba	Travaux	FOFA	87 481 000 €	169 437	coqelion	A-01-03	Entreprise S.I.G	Appel d'offre National	En cours	Retard travaux - Avenir	Mars 2009	Novembre 2009	Avril 2010	Mai à Juillet 2010	
031/2010	Etude de faisabilité des sites de Sey	Réalisation des études de faisabilité des travaux d'aménagement des sites de Sey	Services	FOFA	4 433 000 €	10 162	coqelion	A-01-03	Bureau KRG	Consultation restreinte	En cours		Mai 2010	Juillet 2010	Septembre 2010	Octobre à Novembre 2010	
032/2010	Etude de faisabilité des sites de Tira	Réalisation des études de faisabilité des travaux d'aménagement des sites de Tira	Services	FOFA	6 630 000 €	9 204	coqelion	A-01-03	Bureau AWD Consult	Consultation restreinte	En cours		Mai 2010	Juillet 2010	Septembre 2010	Octobre à Novembre 2010	
033/2010	Etude de faisabilité des sites de Kollo	Réalisation des études de faisabilité des travaux d'aménagement des sites de Kollo	Services	FOFA	9 920 000 €	16 138	coqelion	A-01-03	Bureau Ari et Génie	Consultation restreinte	En cours		Mai 2010	Juillet 2010	Septembre 2010	Octobre à Novembre 2010	
036/2010	Mise en place et accompagnement aux réalisations	Appeler pour mettre en place et accompagner le déploiement aux réalisations	Services	FOFA	14 666 000 €	22 798	coqelion	A-03-04	SEFAC - RSP	Consultation restreinte	En cours		Juin 2010	Juillet 2010	Avril 2011	Janvier 2011 à Avril 2012	
818/2010 818	Travaux Am. Sites Kollo	Réalisation des travaux d'aménagement des sites marchands de Kollo	Travaux	FOFA	89 080 000 €	134 185	coqelion	A-01-03	Entreprise Albarfa	Appel d'offre National	En cours		Avril 2010	Juillet 2010	Décembre 2010	Janvier à Avril 2011	
819/2010 819	Travaux Am. Sites Tila/Sey	Réalisation des travaux d'aménagement des sites marchands de Tila/Sey	Travaux	FOFA	20 181 873 €	36 245	coqelion	A-01-03	Enr. Riera Oumadah	Appel d'offre National	En cours		Avril 2010	Juillet 2010	Décembre 2010	Janvier à Avril 2011	
819/2010 819	Travaux Am. Sites Tira Gohyè	Réalisation des travaux d'aménagement des sites marchands de Tira Gohyè	Travaux	FOFA	100 240 000 €	161 862	coqelion	A-01-03	Entreprise GSI	Appel d'offre National	En cours		Avril 2010	Juillet 2010	Décembre 2010	Janvier à Avril 2011	
819/2010 819	Travaux Am. Sites Tira Dagoïe	Réalisation des travaux d'aménagement des sites marchands de Tira Dagoïe	Travaux	FOFA	100 116 000 €	164 830	coqelion	A-01-03	Entreprise GSI	Appel d'offre National	En cours		Avril 2010	Juillet 2010	Décembre 2010	Janvier à Avril 2011	
819/2010 819	Travaux Am. Sites Sey	Réalisation des travaux d'aménagement des sites marchands de Tira Dagoïe	Travaux	FOFA	150 136 000 €	201 206	coqelion	A-01-03	Entreprise GSI	Appel d'offre National	En cours		Avril 2010	Juillet 2010	Décembre 2010	Janvier à Avril 2011	
	Assurance Malade	Renouvellement contrat assurance maladie du personnel du projet	Services	FOFA	6 630 000 €	9 204	coqelion	Z-07-02 01 01,05,06,08	Assurance NIA	Renouvellement	En cours				Janvier 2011	Janvier 2011 à Janvier 2012	
	Gardiennage Bureaux	Renouvellement service de gardiennage des bureaux du projet	Services	FOFA	1 630 000 €	2 207	coqelion	Z-09-02	GEO Services	Consultation restreinte	En cours				Janvier 2011	Janvier 2011 à Janvier 2012	
	Monitoring des travaux et du contrôle	Appeler pour le monitoring des travaux et contrôle des travaux	Services	FOFA	10 080 000 €	16 245	regle	Z-04-02	Consultant	Consultation restreinte				Janvier 2011	Janvier 2011	Février 2011	Février à Mai 2011
	Construction Hangar	Construction d'un hangar pour servir de parking devant les bureaux du projet	Travaux	FOFA	630 000 €	916	coqelion	Z-09-01	Prescabe	Consultation restreinte				Janvier 2011	Janvier 2011	Février 2011	Février 2011
	Achat fourniture de bureau	Achat d'un lot des fournitures de bureau pour le fonctionnement du projet	Biens	FOFA	2 630 000 €	3 811	coqelion	Z-09-06	Fournisseurs	Consultation restreinte				Janvier 2011	Janvier 2011	Février 2011	Février 2011 et Juin 2011
	Réalisation Ane de Sotage	Travaux de réalisation des sites de stockage sur certains sites du projet	Travaux	FOFA	14 080 000 €	21 245	coqelion	A-03-03	Entreprise	Consultation restreinte				Mars 2011	Avril 2011	Avril 2011	Mai - Juin 2011
	Appui / Formation des gens	Aider l'appui et la formation sur le gestion des groupements / Thème 1	Services	FOFA	10 080 000 €	16 245	coqelion	A-03-03	Prescabe	Consultation restreinte				Mars 2011	Avril 2011	Avril 2011	Mai - Décembre 2011
	Appui / Formation des gens	Aider l'appui et la formation sur le gestion des groupements / Thème 2	Services	FOFA	10 080 000 €	16 245	coqelion	A-03-04	Prescabe	Consultation restreinte				Mars 2011	Avril 2011	Avril 2011	Mai - Décembre 2011
	Appui / Formation des gens	Aider l'appui et la formation sur le gestion des groupements / Thème 3	Services	FOFA	9 630 000 €	14 433	coqelion	A-03-06	Prescabe	Consultation restreinte				Mars 2011	Avril 2011	Avril 2011	Mai - Décembre 2011
	Rassemblement de présentation et fiches technique	Concier des documents de présentation et des fiches techniques	Services	FOFA	4 080 000 €	6 038	coqelion	Z-09-06	Prescabe	Consultation restreinte				Février 2011	Février 2011	Mars 2011	Mars à Avril 2011
	Formation micro-entrepreneurs	Former les utilisateurs sur le fonctionnement et l'entretien des micro-entreprises	Services	FOFA	3 080 000 €	4 473	coqelion	A-01-04	Prescabe	Consultation restreinte				Janvier 2011	Février 2011	Février 2011	Février - Mars 2011
	Achat Intrans	Achat des intrans pour l'appui à la campagne marketing 2011-2012	Biens	FOFA	15 080 000 €	22 867	coqelion	A-03-01	Fournisseurs	Consultation restreinte				Juin 2011	Juillet 2011	Juillet 2011	Avril 2011
	Etude Stratégie de Sorte	Réaliser une étude sur la stratégie de sortie du projet	Services	FOFA	20 080 000 €	29 437	regle	Z-04-02	Consultant	Consultation restreinte				Juin 2011	Juillet 2011	Avril 2011	Septembre 2011
	Audit des comptes	Réaliser l'audit financier du projet de 2010 et 2011	Services	FOFA	16 480 000 €	26 032	regle	Z-04-03	Consultant	Consultation restreinte				Septembre 2011	Octobre 2011	Octobre 2011	Novembre 2011



### 3.2 Tableau de planification des accords d'exécution

Voir fichier Excel joint.

PROJET P01T  
MERN60211

LISTE DES ACCORDS D'EXECUTION POUR L'ANNEE 2011

Numero de marché	Intitulé du marché	Briève description du marché	Type de marché	Devise	Montant (est./réel)	Montant exécuté (est./réel)	Méthode d'attribution	Code(s) Budgetaire(s)	Fournisseur(s)	Méthode de passation	Stat. d'avancement	Remarques	Date(s) / période(s) Préparation Cahier de charges	Date(s) / période(s) Publication	Date(s) / Période(s) d'Attribution	Date(s) / Période(s) d'Exécution	Date(s) / Période(s) Paiement
02/09	Rattachement institutionnel	Rattachement institutionnel du projet à la DGSRP de Timorley	Services	FCFA	2 999 000	0	cogestion	Z-04-04	DGSRP de Timorley	Dir à Dir	En cours	En cours jusqu'à la fin du projet					
00/10	Accord Cadre avec CPS	Accord cadre avec CPS pour exécution de travaux	Services	FCFA	1 438 000	0	cogestion	A-01-04	CPS	Dir à Dir	En cours	Suspensé 02 mois	Septembre 2009	Février 2010	Mars 2010 à Février 2011	Mars 2010 à Février 2011	
02/10	Convention avec CESAO	Convention pour l'exécution de la prestation de nettoyage / appui à la lutte contre l'insécurité alimentaire	Services	FCFA	155 787 500	0	cogestion	A-02-04	CESAO	Dir à Dir	En cours	Réactualisation du contrat, changement d'activité	Avril 2010	Mai 2010	Mai 2010 à Mars 2011	Mai 2010 à Mars 2011	
02/10	Convention avec FCMN Niya	Convention avec FCMN Niya pour la fourniture et la mise en place des intrants	Services	FCFA	84 679 000	0	cogestion	A-03-01	FCMN Niya	Dir à Dir	En cours	Prestation en cours de réalisation	Avril 2010	Juin 2010	Juin 2010 à Mars 2011	Juin 2010 à Mars 2011	
	Convention avec le BRSP Timorley	Les services de planification et de suivi sont assurés par le Centre des Services d'Appui au Développement des Activités	Services	FCFA	20 000 000	0	cogestion	A-01-03	BRSP Timorley	Dir à Dir			Janvier 2011	Février 2011	Février à Mai 2011	Février à Mai 2011	
	Convention avec le DCSA de Timorley	Le DCSA de Timorley assure l'appui conseil aux producteurs maraichers de la zone	Services	FCFA	1 200 000	0	cogestion	A-03-01	DCSA Timorley	Dir à Dir			Novembre 2010	Décembre 2010	Janvier à Juin 2011	Janvier à Juin 2011	
	Convention avec le DCSA de Kobo	Le DCSA de Kobo assure l'appui conseil aux producteurs maraichers de la zone	Services	FCFA	3 210 000	0	cogestion	A-03-01	DCSA Kobo	Dir à Dir			Novembre 2010	Décembre 2010	Janvier à Juin 2011	Janvier à Juin 2011	
	Convention avec le DCSA de Teia	Le DCSA de Teia assure l'appui conseil aux producteurs maraichers de la zone	Services	FCFA	3 696 000	0	cogestion	A-03-01	DCSA Teia	Dir à Dir			Novembre 2010	Décembre 2010	Janvier à Juin 2011	Janvier à Juin 2011	
	Convention avec le DCSA de Saly	Le DCSA de Saly assure l'appui conseil aux producteurs maraichers de la zone	Services	FCFA	3 678 000	0	cogestion	A-03-01	DCSA Saly	Dir à Dir			Novembre 2010	Décembre 2010	Janvier à Juin 2011	Janvier à Juin 2011	
	Convention avec les DCSA	Une série de accords d'exécution avec les DCSA en 2011 pour assurer l'appui conseil aux producteurs maraichers	Services	FCFA	10 030 000	0	cogestion	A-03-01	DCSA de la Région de Timorley	Dir à Dir			Avril 2011	Avril 2011	Sept. 2011 à Février 2012	Sept. 2011 à Février 2012	

### 3.3 Commentaires sur la planification des marchés et contrats/accords d'exécution

- Les premiers marchés liés aux travaux ont mis en évidence plusieurs difficultés qui se traduisent par des délais de préparation et d'exécution des marchés très longs. Les entreprises qui ont les moyens de soumissionner aux appels d'offres pour les travaux ont très peu d'expérience en aménagement de petits périmètres maraichers. Les tacherons qui eux ont davantage d'expériences n'ont pas le profil ou les moyens de soumissionner pour les marchés de travaux. Sur la base de ces expériences, nous pensons que la troisième tranche des travaux devrait être lancée avec des procédures plus souples de manière à ce que les petites entreprises et/ou les tacherons expérimentés puissent avoir accès à ces marchés.
- Le projet n'ayant pas les capacités à suivre plus de deux tranches de travaux à la fois, le démarrage de la troisième tranche est conditionné à la clôture de la première tranche et au bon démarrage de la deuxième.
- Des difficultés sont également apparues au niveau de plusieurs accords d'exécution (Convention / intrants avec FCMN Niya, Convention avec le CESAO). Les nouvelles procédures pour les accords d'exécution étant encore plus rigoureuses que précédemment sur les aspects administratifs et financiers, il n'est pas sûr que les prestataires identifiés soient intéressés et cela d'autant plus qu'ils peuvent trouver d'autres partenaires qui proposent des procédures plus souples.

## 4 Planification financière

### 4.1 Tableau de planification financière

#### Financial Planning of NER0602211

Project Title : **Projet de Lutte contre l'Insécurité Alimentaire par le Développement de l'Irrigation dans la région de Tillabéri**

Fin Plan Version: **2011Q1**

Budget Version: **E01**

Donor: **DGD**

Currency: **EUR**

#### Amounts in 1000 EUR

Status	Fin Mode	Budget	TtY-1	Balance	2011				Total	2012 to end	Est. end Proj. Bal.	Est. % exec.	
					Q1	Q2	Q3	Q4					
<b>A SÉCURITÉ ET REVENUS DES</b>		3.824,49	1.120,46	2.704,03	544,88	361,08	198,08	39,08	1.143,12	39,96	1.520,95	80%	
<b>01 Maîtrise de l'eau est améliorée</b>		2.063,64	564,94	1.498,70	478,30	298,50	144,00	15,00	935,80	5,00	557,90	73%	
01	Identifier les sites de production	COGEST	182,43	54,40	128,03	18,30	0,00	0,00	0,00	18,30	0,00	109,73	40%
02	Appuyer les Commissions	COGEST	39,45	2,29	37,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37,16	6%
03	Améliorer l'accès à l'eau par la	COGEST	1.685,86	491,75	1.194,11	460,00	282,00	136,00	0,00	878,00	0,00	316,11	81%
04	Appuyer les groupements de	COGEST	48,66	8,59	40,07	0,00	15,00	5,00	15,00	35,00	5,00	0,07	100%
05	Encourager la protection des	COGEST	107,24	7,91	99,33	0,00	1,50	3,00	0,00	4,50	0,00	94,83	12%
<b>02 Organisations paysannes sont</b>		630,27	277,85	352,42	15,00	16,00	20,50	12,50	64,00	9,38	279,04	56%	
01	Elaborer un code de	COGEST	52,27	18,93	33,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33,34	36%
02	Renforcer la capacité des IMF	COGEST	145,66	0,00	145,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	145,66	0%
03	Renforcer les capacités de	COGEST	171,07	7,19	163,88	9,00	12,50	20,50	12,50	54,50	9,38	100,00	42%
04	Appui exceptionnel contre la	COGEST	261,27	261,73	9,54	6,00	3,50	0,00	0,00	9,50	0,00	0,04	100%
<b>03 Productions horticoles</b>		1.130,58	277,67	852,91	51,58	46,58	33,58	11,58	143,32	25,58	684,01	39%	
01	Appuyer les exploitants sur	COGEST	713,70	233,72	479,98	48,00	21,00	30,00	8,00	107,00	22,00	350,98	51%
02	Faciliter l'écoulement de la	COGEST	48,33	11,37	36,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36,96	24%
03	Encourager la transformation et	COGEST	323,55	32,58	290,97	0,00	22,00	0,00	0,00	22,00	0,00	268,97	17%
04	Analyser les impacts du projet	COGEST	45,00	0,00	45,00	3,58	3,58	3,58	3,58	14,32	3,58	27,10	40%
<b>B COÛTS ADMINISTRATIFS</b>		2,04	2,17	-0,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,13	106%	
<b>01 Formulation food facility</b>		2,04	2,17	-0,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,13	106%	
01	Coûts formulation Food facility	REGIE	2,04	2,17	-0,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,13	106%
<b>C MANAGEMENT REVENUE</b>		130,41	0,00	130,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130,41	0,01	100%	
<b>01 Frais de gestion</b>		130,41	0,00	130,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130,41	0,01	100%	
	REGIE	1.283,96	519,02	764,94	82,62	88,62	85,00	105,00	361,24	235,41	168,29	87%	
	COGEST	4.740,58	1.611,58	3.129,00	610,70	414,10	252,18	98,23	1.375,21	126,52	1.627,28	66%	
	<b>TOTAL</b>	<b>6.024,54</b>	<b>2.130,60</b>	<b>3.893,94</b>	<b>693,32</b>	<b>502,72</b>	<b>337,18</b>	<b>203,23</b>	<b>1.736,45</b>	<b>361,92</b>	<b>1.795,57</b>	<b>70%</b>	



## Financial Planning of NER0602211

Project Title : **Projet de Lutte contre l'Insécurité Alimentaire par le Développement de l'Irrigation dans la région de Tillabéri**

Fin Plan Version: **2011Q1**  
 Budget Version: **E01**  
 Donor: **DGD**  
 Currency: **EUR**

### Amounts in 1000 EUR

	Status	Fin Mode Budget	TtY-1	Balance	2011					2012 to end	Est. end Proj. Bal.	Est. % exec.	
					Q1	Q2	Q3	Q4	Total				
01 Frais de gestion		REGIE	130,41	0,00	130,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130,41	0,01	100%
<b>X RÉSERVE BUDGÉTAIRE (MAX 5%)</b>			16,20	0,00	16,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16,20	0,00	100%
01 Réserve budgétaire			16,20	0,00	16,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16,20	0,00	100%
01 Réserve budgétaire		COGEST	16,20	0,00	16,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16,20	0,00	100%
<b>Z MOYENS GÉNÉRAUX</b>			2.051,40	1.007,97	1.043,43	148,44	141,64	139,10	164,15	593,33	175,36	274,74	87%
01 Frais personnel			1.313,16	666,44	646,72	116,59	111,79	112,79	90,96	432,13	120,11	94,49	93%
01 Assistant technique		REGIE	600,00	370,72	229,28	37,50	37,50	37,50	37,50	150,00	75,00	4,28	99%
02 Responsable		COGEST	62,68	36,68	26,00	4,30	3,70	3,70	4,93	16,63	8,71	0,66	99%
03 Equipe finance et administration		COGEST	74,00	40,94	33,06	6,27	5,07	5,07	6,77	23,19	9,80	0,07	100%
04 Equipe technique		COGEST	136,40	63,63	72,77	15,00	12,00	12,00	16,00	55,00	17,00	0,77	99%
05 Autres frais de personnel		COGEST	79,71	36,03	43,68	4,80	7,20	4,20	5,60	21,80	9,60	12,28	85%
06 Formation du personnel		COGEST	12,20	8,10	4,10	0,00	0,00	4,00	0,00	4,00	0,00	0,10	99%
07 AT Coordinateur Technique		REGIE	275,00	91,82	183,18	37,50	37,50	37,50	12,50	125,00	0,00	58,18	79%
08 Aide comptable		COGEST	20,37	3,54	16,83	2,65	2,65	2,65	2,06	10,01	0,00	6,82	67%
09 Techniciens relais terrain		COGEST	52,80	14,98	37,82	8,57	6,17	6,17	5,60	26,50	0,00	11,32	79%
02 Investissements			178,19	166,84	12,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12,35	93%
01 Véhicules		COGEST	130,77	123,95	6,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,82	95%
02 Equipement bureau		COGEST	37,78	33,47	4,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4,31	89%
03 Matériel de projection, de		COGEST	5,98	0,13	5,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5,85	2%
04 Aménagements du bureau		COGEST	3,66	8,29	-4,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-4,63	227%
03 Frais de fonctionnement			242,51	98,87	143,64	21,23	14,73	14,81	15,19	65,96	22,90	54,78	77%
01 Loyer bureau		COGEST	23,62	9,46	14,16	1,00	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	13,16	44%
		REGIE	1.283,96	519,02	764,94	82,62	88,62	85,00	105,00	361,24	235,41	168,29	87%
		COGEST	4.740,58	1.611,58	3.129,00	610,70	414,10	252,18	98,23	1.375,21	126,52	1.627,28	66%
		<b>TOTAL</b>	<b>6.024,54</b>	<b>2.130,60</b>	<b>3.893,94</b>	<b>693,32</b>	<b>502,72</b>	<b>337,18</b>	<b>203,23</b>	<b>1.736,45</b>	<b>361,92</b>	<b>1.795,57</b>	<b>70%</b>



## Financial Planning of NER0602211

Project Title : **Projet de Lutte contre l'Insécurité Alimentaire par le Développement de l'Irrigation dans la région de Tillabéri**

Fin Plan Version: **2011Q1**

Budget Version: **E01**

Donor: **DGD**

Currency: **EUR**

### Amounts in 1000 EUR

Status	Fin Mode Budget	TtY-1	Balance	2011						2012 to end	Est. end Proj. Bal.	Est. % exec.
				Q1	Q2	Q3	Q4	Total				
02 Services et frais de maintenance	COGEST	21,88	15,82	6,06	1,10	1,10	1,10	1,10	4,40	1,60	0,06	100%
03 Frais de fonctionnement des	COGEST	116,97	42,91	74,06	8,83	8,83	8,83	7,79	34,29	9,70	30,08	74%
04 Télécommunications, internet	COGEST	26,76	10,72	16,04	1,70	1,70	1,70	1,70	6,80	2,00	7,24	73%
05 Fournitures de bureau. Lot par	COGEST	18,30	13,43	4,87	1,65	1,65	1,65	1,65	6,60	2,00	-3,73	120%
06 Frais de représentation et de	COGEST	25,08	1,94	23,14	6,50	1,00	1,00	2,50	11,00	7,00	5,14	80%
07 Frais financiers	COGEST	3,65	0,29	3,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,36	8%
08 Frais TVA	COGEST	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	?
09 Autres frais de fonctionnement	COGEST	6,25	4,30	1,95	0,45	0,45	0,53	0,45	1,88	0,60	-0,53	108%
<b>04 Audit et suivi et évaluation</b>		<b>317,54</b>	<b>76,82</b>	<b>240,72</b>	<b>10,62</b>	<b>15,12</b>	<b>11,50</b>	<b>58,00</b>	<b>95,24</b>	<b>32,35</b>	<b>113,13</b>	<b>64%</b>
01 Frais de suivi et évaluation	REGIE	120,00	26,65	93,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30,00	63,35	47%
02 Suivi interne/expertise	REGIE	86,11	16,17	69,94	7,62	13,62	10,00	30,00	61,24	0,00	8,70	90%
03 Audit financier	REGIE	29,00	11,49	17,51	0,00	0,00	0,00	25,00	25,00	0,00	-7,49	126%
04 Frais Comité Technique	COGEST	41,03	22,51	18,52	3,00	1,50	1,50	3,00	9,00	2,35	7,17	83%
05 Voyages Internationaux	REGIE	10,00	0,00	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00	0%
06 Trajets locaux	REGIE	5,00	0,00	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5,00	0%
07 Perdiem sur place (Personnel)	REGIE	26,40	0,00	26,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26,40	0%
<b>99 Conversion rate adjustment</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>?</b>
98 Conversion rate adjustment	REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	?
99 Conversion rate adjustment	COGEST	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	?
	REGIE	1.283,96	519,02	764,94	82,62	88,62	85,00	105,00	361,24	235,41	168,29	87%
	COGEST	4.740,58	1.611,58	3.129,00	610,70	414,10	252,18	98,23	1.375,21	126,52	1.627,28	66%
	<b>TOTAL</b>	<b>6.024,54</b>	<b>2.130,60</b>	<b>3.893,94</b>	<b>693,32</b>	<b>502,72</b>	<b>337,18</b>	<b>203,23</b>	<b>1.736,45</b>	<b>361,92</b>	<b>1.795,57</b>	<b>70%</b>



## 4.2 Explicatif de la planification financière

Rubrique/Ligne Budgétaire (selon FIT)	Hypothèses/Explications sur l'estimation faite	Facteurs de risque/de variations potentielles
<b>VOLET A Sécurité et revenus des populations de la région de Tillabéri sont améliorés et augmentés.</b>		
<b>A01 : Maîtrise de l'eau est améliorée</b>		
A 01.01 Identifier les sites de production et évaluer leurs potentialités.	Activité terminée. Q1 = solde des engagements. Solde de la ligne budgétaire à reporter lors de réaménagement budgétaire (A0103)	Les éventuels compléments d'études seront imputés à la ligne des travaux.
A 01.02. Appuyer les commissions foncières	Activité seulement à la demande des bénéficiaires en cas de problème. Solde de la ligne budgétaire à reporter lors de réaménagement budgétaire	
A 01.03 Améliorer l'accès à l'eau par la mise en place de petits périmètres irrigués. (travaux)	Q1 : Solde maximum 1 <sup>ère</sup> tranche des travaux (53000 €/EMIM, 38000 €/SIG + marchés de la 2 <sup>ème</sup> tranche (354000 €). + contrôle des travaux de la 2 <sup>ème</sup> tranche (15000 €) = 460.000 €. Q2 : marchés de la 2 <sup>ème</sup> tranche (262000 €). + contrôle des travaux de la 2 <sup>ème</sup> tranche (20000 €) = 282000 € Q3 : marchés de la 2 <sup>ème</sup> tranche (131000 €). + contrôle des travaux de la 2 <sup>ème</sup> tranche (5000 €) = 136.000 €	Litige(s) / 1 <sup>ère</sup> tranche des travaux. Retards / 2 <sup>ème</sup> tranche. Mise en place dispositif de contrôle. Déplacements /sécurité.
A 01.04 Appuyer les groupements de producteurs pour la gestion durable de l'eau.	Q1 : solde prestation CPS. Q2 : démarrage prestations d'appui / formation.	Retard / opérationnalité de l'AT-OP.
A 01.05 Encourager la protection des sites aménagés pour la sauvegarde de l'environnement.	Maintien sur cette ligne des seules activités liées aux pépinières et haies vives. Report du solde sur la ligne des travaux.	
<b>A02 Des Organisations paysannes sont formées, encadrées et financées.</b>		
A 02.01 Elaborer un code de financement	Activité abandonnée.	
A 02.02 Renforcer la capacité des IMF	Activité abandonnée.	
A 02.03 Renforcer les capacités de gestion financière des OP	Q1 : Visites croisées entre les groupements. Q2 : Prestations d'appui / formation sur la gestion des gpts Q3 : Prestations d'appui / formation sur la gestion des gpts + 1 voyage d'étude. Q4 : Prestations d'appui / formation sur la gestion des gpts	Retard / opérationnalité de l'AT-OP.
A 02.04 Appui exceptionnel contre la crise	Q1 et Q2 : solde de la convention de partenariat avec CESAO réorienté vers activités de séchage de légumes et appui à la	Accord / réorientation de la convention avec le CESAO

alimentaire.	gestion des groupements.	
<b>A03 Les productions horticoles alimentaires sont améliorées, transformées et valorisées.</b>		
A 03.01 Appuyer les exploitants sur l'aménagement pour la maîtrise des techniques horticoles.	Accords de partenariat avec DDA / appui-conseil agricole. Q1 + Q2 = accord / campagne 2010-2011. Q3-Q4 = accord / campagne 2011-2012. Fiches techniques / pratiques agricoles. Q3 : fond de roulement intrants / derniers gpts appuyés (3 <sup>ième</sup> tranche).	
A 03.02 Faciliter l'écoulement de la production des produits horticoles.	Activité seulement à la demande des bénéficiaires. Solde à reporter.	
A 03.03 Encourager la transformation et la conservation des produits agricoles	Q2 : aires de séchage	
A 03.04 Analyser les impacts du projet	Le contrat du prestataire S/E sera imputé sur cette ligne.	
<b>VOLET B Coûts Administratifs</b>		
<b>B 01 Formulation Food facility</b>	Géré par le siège	
B 01 01 Coûts formulation Food Facility		
<b>Volet C Management revenue</b>		
<b>C 01 Frais de gestion</b>	Géré par le siège	
C 01 01 Frais de gestion		
<b>Volet X Réserve budgétaire</b>		
<b>X 01 Réserve budgétaire</b>		
X 01 01 réserve budgétaire	Cf. 2012	
<b>VOLET Z Moyens généraux</b>		
<b>Z01 Frais personnel</b>		
Z 01.01 Assistant technique		
Z 01 02 Responsable		
Z 01 03 Equipe finance et administration		
Z 01 04 Equipe technique	Equipe 5 ATN complète.	Prise en compte des 2 ATN (GR + S/E) non prévus dans la Food Facility ?
Z 01 05 Autres frais de personnel (chauffeurs,..)	Pour 2 chauffeurs, programmation jusque fin de la FF.	Prolongation des contrats du personnel recruté dans le cadre de la FF ?
Z 01 06 Formation du personnel		

Z 01 07 AT Coordinateur Technique	Programmation jusque fin de la FF.	Prolongation des contrats du personnel recruté dans le cadre de la FF ?
Z 01 08 Aide comptable	Programmation jusque fin de la FF.	Prolongation des contrats du personnel recruté dans le cadre de la FF ?
Z 01 09 Techniciens relais terrain	Programmation jusque fin de la FF.	Prolongation des contrats du personnel recruté dans le cadre de la FF ?
<b>Z02 Investissements</b>		
Z 02.01 Véhicule	Investissements terminés.	
Z 02 02 Equipement de bureau	Investissements terminés.	Nécessité d'achat d'un groupe électrogène ?
Z 02 03 Matériel de projection, de formation, plus divers.	Investissements terminés.	
Z 02 04 Aménagements de bureau	Investissements terminés.	
<b>Z03 Frais de fonctionnement</b>		
Z 03.01 Loyer de bureau		
Z 03 02 Services et frais de maintenance		
Z 03 03 Frais de fonctionnement des véhicules		
Z 03.04 Télécommunications, internet		
Z 03 05 Fournitures de bureau		
Z 03 06 Frais de représentation et com ext.	Q1 : Plaquette de présentation + 1 reportage presse écrite + 1 reportage ORTM. Q2 : 1 reportage presse écrite. Q3 : 1 reportage presse écrite. Q4 : 1 reportage presse écrite + 1 reportage ORTM (octobre).	Appui de l'ATJ communication de la Représentation. Disponibilité de l'ATJ PDIT (départ 08/11)
Z 03.07 Frais financiers		
Z 03 08 Frais TVA		
Z 03 09 Autres frais de fonctionnement		
<b>Z04 Audit et suivi et évaluation</b>		
Z 04.01 Frais de suivi et évaluation (missions)	Ligne évaluation du budget FF déjà épuisée => pas d'évaluation spécifique de la FF. Evaluation finale programmée en Q1 2012.	
Z 04 02 Suivi interne / expertise ponctuelle	Q1 + Q2 : expertise pour monitoring travaux et contrôle. Q2 : BS du siège (EST/travaux + IS et Fin/budget FF). Q3 et Q4 : Etude / exit strategy	
Z 04 03 audit financier	Q4 : audit administratif et financier.	
Z 04.04Frais CTR et SMCL	Pas de CTR. SMCL en février et septembre 2011.	

Z 04 05 Voyages internationaux		
Z 04 06 Trajets locaux		
Z 04 07 Perdiem sur place (personnel affecté)		
<b>Z99 Conversion rate adjustment</b>		
98 Conversion rate adjustment		
99 Conversion rate adjustment		



## 5 Analyse des risques en regard de la programmation

### 5.1 Tableau d'analyse des risques

Nature du risque	Impact potentiel sur le respect de la planification	Mesures prévues et à prendre pour limiter le risque et ses effets
<p>Retard dans la réalisation des travaux d'aménagements (volume budgétaire le plus important -57% de la programmation 2011).</p> <p>Difficultés / suivi et contrôle (marché de contrôle infructueux, retard / mise en œuvre du contrôle par les services techniques, restrictions des déplacements / sécurité).</p>	<p>Le volume budgétaire des travaux est le plus important (57%) de la programmation 2011.</p> <p><b>Les retards ou le non démarrage (3<sup>ème</sup> phase des travaux) auront des impacts importants sur la réalisation financière 2011.</b></p>	<p>Recrutement AT – GR contractuel. Recrutement expert indépendant / monitoring des travaux et du contrôle. Mise en place d'outils de suivi et de contrôle. Implication des ST à différents niveaux (national, régional, départemental). Suivi régulier des travaux par le projet. Démarrage de la composante S/E. <b>Procédures souples pour les marchés de travaux de la 3<sup>ème</sup> tranche.</b></p>
<p>Le budget de la Food Facility reste « virtuel » tant que les paiements ne sont pas effectués et la FF se clôture le 31/10/11.</p> <p>Il faut donc veiller à ne pas engager des dépenses qui ne pourront pas être financées par le budget de la FF.</p>	<p>Une partie du budget du projet va donc « disparaître » après le 31/10/11. (Le solde réel de n'est donc pas celui qui apparaît dans le FIT 1.795.570 euros)</p>	<p>Réaménagement budgétaire du budget FF pour permettre la prise en compte de certaines dépenses (ATN supplémentaires) et dépassements sur les intrants. Mission de BS de IS et Fin <u>en Q2</u> pour estimer la part du budget de la FF qui ne sera dépensée au 31/10/11 et préparer un new budget pour la clôture du projet bilatéral.</p>
<p>Si le personnel recruté dans le cadre de la Food Facility, n'est pas reconduit, l'équipe PDIT n'aura pas la capacité de mettre en œuvre un volume important d'activités après le 31/10/11, en particulier le suivi d'une troisième tranche de travaux et cela d'autant plus que le processus de clôture du projet bilatéral s'enclenchera déjà à la fin 2011.</p>	<p>La prolongation de ce personnel aura des conséquences (en particulier au niveau régie) sur la programmation 2011.</p>	<p>Réaménagement budgétaire avec plusieurs hypothèses à préparer et à présenter à la SMCL de février.</p>